



AMC Ernst & Young

Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord
1003 Tunis, Tunisie
Tél.: +216 70 749 111
Fax: +216 70 749 045
tunisoffice@tn.ey.com
MF : 035482 W/AM000



ECC MAZARS

Immeuble Mazars Rue Ghar EL Melh,
Les Berges du Lac, 1053 Tunis
Tél +216 71 96 48 98
Fax +216 71 96 32 46
E-mail : mazars.tunisie@mazars.com.tn
MF : 578728RAM000

GAT ASSURANCES

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31/12/2019

Juin 2020

I- RAPPORT GENERAL

GAT ASSURANCES
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
États financiers - Exercice clos le 31 décembre 2019

Messieurs les actionnaires de la société GAT ASSURANCES,

I- Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 26/04/2017, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers de la société « GAT ASSURANCES », qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2019, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers font ressortir des capitaux propres positifs de **93 486 769,164** Dinars, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **12 849 522,327** Dinars.

Ce rapport a été établi sur la base des éléments disponibles pour l'arrêté des comptes, dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au « Covid-19 ». Par conséquent, les sujets présentés dans ce rapport ne tiennent pas compte des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de l'évolution de la crise liée au « Covid-19 ».

À notre avis, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2019 ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Observation

Nous attirons votre attention sur la note F.6 « Evènements Postérieurs à la date de clôture », traitant de l'incidence de la pandémie COVID-19 sur la situation arrêtée 31 Décembre 2019, Il s'agit d'un événement significatif qui ne donne pas lieu à des ajustements des états financiers clôturés à cette date et dont l'estimation de l'impact financier sur l'activité et la situation financière de la société en 2020 ne peut être faite.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

4. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etat Financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et

appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne support de l'établissement des Etats Financiers. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne support de l'établissement des Etats Financiers.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

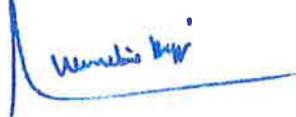
Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société « GAT ASSURANCES » avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 05 juin 2020

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young

Noureddine Hajji



ECC MAZARS

Mohamed Hedi KAMMOUN



II- RAPPORT SPECIAL

GAT ASSURANCES
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
États financiers - Exercice clos le 31 décembre 2019

Messieurs les actionnaires de GAT ASSURANCES,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2019.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants) :

- GAT ASSURANCES a accordé une avance en compte courant à GAT PROMOTION IMMOBILIERE de 2 millions de Dinars rémunéré à taux 8,9% totalement remboursée le 19/12/2019. Les intérêts reçus par GAT ASSURANCES au titre de cette avance s'élèvent à 114 411 Dinars au 31/12/2019.
- GAT ASSURANCES a cédé son logiciel LOGIVIE (logiciel de gestion des contrats d'assurance vie) à sa filiale GAT VIE. Le montant facturé par GAT Assurance à GAT VIE au titre de la cession de LOGIVIE s'élève à 998 248 Dinars. Les frais de maintenance facturés par GAT ASSURANCES à GAT VIE au titre de la maintenance du dit logiciel s'élèvent au 31/12/2019 à 159 282 Dinars.
- GAT ASSURANCES a facturé à GAT VIE sa quote-part dans les missions d'accompagnement effectuées en 2019 pour la mise en place d'une cartographie des risques d'une part et pour la mise en place d'un nouvel SI RH ce montant s'élève à 15 563 Dinars.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures :

L'exécution des opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

GAT ASSURANCES a facturé :

- À GAT IMMOBILIER le montant des frais téléphoniques et les frais de carburant supportés à sa place. Ce montant s'élève pour l'exercice 2019 à 2 340 Dinars pour les frais téléphoniques et 1 829 Dinars pour les frais de carburant.
- À GAT IMMOBILIER les frais d'assurance groupe supportés à sa charge au titre du contrat d'assurance groupe de l'exercice 2019 pour 27 684 Dinars.
- À GAT VIE les frais d'assurance groupe au titre du contrat d'assurance groupe de l'exercice 2019 pour 29 012 Dinars.
- À GAT VIE et GAT INVESTISSEMENT respectivement 575 462 Dinars et 25 187 Dinars représentant leurs quotes-parts dans les charges communes de GAT ASSURANCES au titre de l'exercice 2019.

- À GAT VIE un montant de 60 506 Dinars représentant la quote-part de GAT VIE dans les charges d'immeuble.
- À GAT VIE le montant des frais téléphoniques et les frais de carburant pour l'exercice 2019 de 5 970 Dinars pour les frais téléphoniques et 4 992 Dinars pour les frais de carburant.
- À GAT VIE des frais de publications pour 6 822 Dinars ;

➤ **GAT ASSURANCES a réglé :**

- Des dividendes à GAT VIE pour un montant brut de 101 207 Dinars.
- Des jetons de présence à GAT VIE pour un montant brut de 12 000 Dinars.
- Des dividendes à GAT INVESTISSEMENT pour un montant brut de 256 889 Dinars.
- Des jetons de présence à GAT INVESTISSEMENT pour un montant brut de 6 000 Dinars.

➤ **GAT ASSURANCES a reçu :**

- Des dividendes de GAT IMMOBILIER pour un montant brut de 27 775 Dinars.
- Des dividendes de GAT VIE pour un montant brut de 1 105 888 Dinars.
- GAT ASSURANCES a reçu des jetons de présence de GAT VIE pour un montant brut de 9 000 Dinars.
- GAT ASSURANCES loue des locaux auprès de GAT IMMOBILIER. Le montant annuel du loyer TTC au 31/12/2019 est respectivement de 29 950 Dinars pour le local du centre d'expertise et de 109 769 Dinars pour le local des archives.
- GAT ASSURANCES a loué des locaux à GAT VIE et GAT INVESTISSEMENT. Le montant annuel du loyer TTC au 31/12/2019 est respectivement de 117 983 Dinars et de 16 120 Dinars.
- GAT IMMOBILIER a refacturé à GAT ASSURANCES un montant de 53 046 Dinars relatif à sa quote-part dans les charges du personnel travaillant pour le compte de GAT ASSURANCES (suivi des chantiers).
- GAT VIE a facturé à GAT ASSURANCES un montant de 87 632 Dinars représentant la quote-part de GAT ASSURANCES dans les charges du personnel de GAT VIE travaillant pour le compte de GAT ASSURANCES.
- GAT INVESTISSEMENT a conclu avec GAT ASSURANCES une convention de prestations de gestion d'actifs et relatifs aux frais d'utilisation du logiciel de gestion d'actif. La charge facturée au titre de l'exercice 2019 s'élève en TTC à 156 113 Dinars.
- GAT ASSURANCES a souscrit auprès de GAT VIE pour le compte de son personnel un contrat collectif. Le montant de la prime relative à l'exercice 2019 s'élève à 466 949 Dinars.
- GAT ASSURANCES a souscrit au profit de son personnel un contrat d'indemnité de départ à la retraite (IFC Vista) auprès de GAT VIE. Le montant de la prime relative à l'exercice 2019 s'élève à 169 723 Dinars.
- GAT VIE a souscrit un contrat collectif (Décès, Incapacité, Invalidité) au profit de son personnel auprès de GAT ASSURANCES. Le montant de la prime au titre de l'exercice 2019 s'élève à 9 383 Dinars.
- Le compte courant de GAT VIE chez GAT ASSURANCES représente un solde débiteur de 446 600 Dinars au 31 décembre 2019.

III. Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants :

1. Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tel que visés à l'article 200 nouveau II§5 du CSC sont définies comme suit :

- Les obligations et engagements de GAT ASSURANCES vis-à-vis du Président Directeur Général ont été fixés par le contrat de travail du 01/07/2009 telle que modifié par les avenants du 01/07/2013 et du 19/02/2015.

- A ce titre, le Président Directeur Général bénéficie d'une rémunération annuelle, d'un bonus annuel, d'une assurance maladie du Groupe GAT prévue par la convention collective des assurances, du contrat collectif d'assurance retraite complémentaire et de prévoyance, d'une voiture de fonction avec une prise en charge des frais d'essence, d'entretien et de réparation et d'un téléphone portable avec prise en charge des communications téléphoniques. Ce contrat de travail a pris fin le 01/04/2016.
- Le 08/04/2016, GAT ASSURANCES a conclu un autre contrat avec Mr Mohamed Dkhili en vertu duquel ce derniers perçoit des honoraires mensuels de 25 800 Dinars hors taxes, d'une voiture de fonction avec une prise en charge des frais de carburant et d'une prise en charge de ses frais de mission.
- Les membres du Conseil d'Administration, du Comité Permanent d'Audit et du Comité des Risques de GAT ASSURANCES sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le Conseil d'Administration et soumis annuellement à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

2. Les charges des dirigeants au 31/12/2019 se présentent comme suit :

Montants bruts en Dinars	PDG		Administrateurs	
	Charge de l'exercice	Passif	Charge de l'exercice	Passif
Avantages à CT	349 853	0	72 000	6 200
Avantages à long termes	0	0	0	0
Avantages en nature	45 031	0	0	0
Total	394 884	0	72 000	6 200

- Les jetons de présence de l'exercice 2019 s'élevant à 48 000 Dinars en brut pour les membres du Conseil d'Administration et 24 000 Dinars en brut pour les membres du Comité Permanent d'Audit ont été décidés par l'AGO des actionnaires du 26/04/2019.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations entrant dans le cadre de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 05 juin 2020

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young

Noureddine Hajji

ECC MAZARS

Mohamed Hedi KAMMOUN

III- ETATS FINANCIERS

	Page
Bilan	12
Etat de résultat technique de l'assurance non vie	14
Etat de résultat technique de l'assurance vie	15
Etat de résultat	16
Tableau des engagements reçus et donnés	17
Etats de flux de trésorerie	18
Notes aux états financiers	19

Annexe n°1					
Actif du Bilan					
(Exprimé en Dinars tunisiens)					
	Notes	Au 31/12/2019		Au 31/12/2018	
		Brut	Amorts et Prov	Net	Net
AC1 Actifs incorporels	A.1	7 574 395,562	-6 545 223,619	1 029 171,943	1 008 930,645
AC11 Investissements de recherche et développement		7 574 395,562	-6 545 223,619	1 029 171,943	1 008 930,645
AC12 Concessions, brevets, licences, marques		0,000	0,000	0,000	0,000
AC13 Fonds commercial		0,000	0,000	0,000	0,000
AC14 Acomptes versés		0,000	0,000	0,000	0,000
AC2 Actifs corporels d'exploitation	A.1	20 028 591,743	-13 335 479,292	6 693 112,451	6 394 168,098
AC21 Installations techniques et machines		16 852 357,470	-11 310 387,109	5 541 970,361	5 617 140,561
AC22 Autres installations, outillages et mobiliers		3 163 661,646	-2 025 092,183	1 138 569,463	764 454,910
AC23 Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours		12 572,627	0,000	12 572,627	12 572,627
AC3 Placements	A.2	310 213 384,058	-18 694 409,604	291 518 974,454	272 686 900,514
AC31 Terrains, constructions et actions de sociétés immobilières non cotés	44 241 700,729	-15 871 724,323	28 369 976,406	28 586 348,131	
AC311 Terrains et constructions d'exploitation		20 975 027,347	-14 468 672,050	6 506 355,297	6 805 850,827
AC312 Terrains et constructions hors exploitation		7 687 218,382	-1 403 052,273	6 284 166,109	6 201 042,304
AC313 Parts et actions de sociétés immobilières non cotées		15 579 455,000	0,000	15 579 455,000	15 579 455,000
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations	32 290 061,340	0,000	32 290 061,340	26 991 311,928	
AC321 Placements dans les entreprises liées et participations		32 290 061,340	0,000	32 290 061,340	26 991 311,928
AC322 Bons et obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces entreprises		0,000	0,000	0,000	0,000
AC323 Part dans les entreprises avec lien de participation		0,000	0,000	0,000	0,000
AC324 Bon et obligations émis par les entreprises avec un lien de participation		0,000	0,000	0,000	0,000
AC33 Autres placements financiers	231 521 064,880	-2 822 685,281	228 698 379,599	214 655 854,106	
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et parts dans les FCP		62 570 456,537	-2 822 685,281	59 747 771,256	59 643 744,689
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe		93 153 012,786	0,000	93 153 012,786	91 458 722,786
AC333 Prêts hypothécaires		0,000	0,000	0,000	0,000
AC334 Autres Prêts		47 595,557	0,000	47 595,557	53 386,631
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		75 750 000,000	0,000	75 750 000,000	63 500 000,000
AC336 Autres		0,000	0,000	0,000	0,000
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des Entreprises cédantes	2 160 557,109	0,000	2 160 557,109	2 453 386,349	
AC4 Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unité de compte	0,000	0,000	0,000	0,000	
AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques	A.3	56 841 127,543	0,000	56 841 127,543	57 285 974,424
AC510 Provisions pour primes non acquises		9 247 415,948		9 247 415,948	8 556 619,730
AC520 Provision d'assurance vie		0,000		0,000	0,000
AC530 Provisions pour sinistres Vie		0,000		0,000	0,000
AC531 Provisions pour sinistres Non Vie		47 593 711,595		47 593 711,595	48 729 354,694
AC540 Provision pour participation aux bénéfices et ristournes (vie)		0,000		0,000	0,000
AC541 Provision pour participation aux bénéfices et ristournes (non vie)		0,000		0,000	0,000
AC550 Provision d'égalisation et d'équilibrage		0,000		0,000	0,000
AC560 Autres provisions techniques (vie)		0,000		0,000	0,000
AC561 Autres Provisions		0,000		0,000	0,000
AC570 Provisions techniques des contrats en unités de compte		0,000		0,000	0,000
AC6 Créances	A.4	96 046 847,406	-28 102 455,559	67 944 391,847	72 543 884,030
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe	61 936 869,335	-27 191 986,914	34 744 882,421	42 232 295,625	
AC611 Primes acquises et non émises	A.4.1	7 331 830,458	-2 189 954,025	5 141 876,433	8 688 059,410
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	A.4.2	45 195 691,390	-23 145 448,172	22 050 243,218	23 984 457,555
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'Entreprise d'assurance	A.4.3	9 409 347,487	-1 856 584,717	7 552 762,770	9 559 778,660
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	A.4.4	32 413 952,909	0,000	32 413 952,909	28 779 026,052
AC63 Autres créances	A.4.5	1 696 025,162	-910 468,645	785 556,517	1 532 562,353
AC631 Personnel		210 296,614	-148 625,340	61 671,274	133 286,341
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		0,000	0,000	0,000	0,000
AC633 Débiteurs divers		1 485 728,548	-761 843,305	723 885,243	1 399 276,012
AC64 Créances sur ressources spéciales	0,000	0,000	0,000	0,000	
AC7 Autres éléments d'actif	A.5	21 672 264,844	-1 840 439,914	19 831 824,930	16 592 446,700
AC71 Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse	A.5.1	6 346 314,797	-1 840 439,914	4 505 874,883	4 210 597,943
AC721 Frais d'acquisition reportés		9 457 433,612	0,000	9 457 433,612	7 188 399,162
AC722 Autres charges à répartir		0,000	0,000	0,000	152 640,355
AC73 Comptes de régularisation actifs	A.5.2	5 868 516,435	0,000	5 868 516,435	5 040 809,240
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus		5 233 490,836	0,000	5 233 490,836	4 376 648,032
AC732 Estimations de réassurance		0,000	0,000	0,000	0,000
AC733 Autres comptes de régularisation		635 025,599	0,000	635 025,599	664 161,208
Total des actifs		512 376 611,156	-68 518 007,988	443 858 603,168	426 512 304,411

Annexe n°2

Capitaux propres et passifs

(Exprimé en Dinars tunisiens)

	Notes	31/12/2019	31/12/2018
Capitaux Propres			
CP1 Capital social ou fonds équivalent		45 000 000,000	45 000 000,000
CP2 Réserves et primes liées au capital		29 902 845,121	29 284 076,692
CP4 Autres capitaux propres		5 089 299,941	5 089 299,941
CP5 Résultat reporté		645 101,775	102 978,863
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		80 637 246,837	79 476 355,496
CP6 Résultat de l'exercice		12 849 522,327	8 128 707,216
Total des capitaux propres avant affectation	CP1	93 486 769,164	87 605 062,712
Passifs			
PA1 Autres passifs financiers			
PA11 Emprunts obligataires		0,000	0,000
PA12 TCN émis par l'entreprise		0,000	0,000
PA13 Autres emprunts		0,000	0,000
PA14 Dettes envers les établissements bancaires et financiers		0,000	0,000
PA2 Provisions pour autres risques et charges	P1	12 562 156,219	12 409 430,390
PA21 Provisions pour pensions et obligations similaires		0,000	0,000
PA22 Provisions pour impôts		0,000	0,000
PA23 Autres provisions		12 562 156,219	12 409 430,390
PA3 Provisions techniques brutes	P2	260 020 973,181	251 151 470,191
PA310 Provision pour primes non acquises	P2.1	42 355 699,684	39 036 604,645
PA320 Provision d'assurance vie		0,000	0,000
PA330 Provision pour sinistres (vie)		0,000	0,000
PA331 Provision pour sinistres (non vie)	P2.2	208 429 661,334	204 703 350,478
PA340 Provisions pour participations aux bénéficiaires et ristournes (vie)		0,000	0,000
PA341 Provisions pour participations aux bénéficiaires et ristournes (non vie)		4 518 395,908	3 446 242,935
PA350 Provision pour égalisation et équilibrage		956 401,241	880 929,901
PA360 Autres provisions techniques (vie)		0,000	0,000
PA361 Autres provisions techniques (non vie)	P2.3	3 760 815,014	3 084 342,232
PA4 Provisions techniques de contrats en unités de compte		0,000	0,000
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	P3	54 296 879,195	55 191 431,432
PA6 Autres dettes	P4	16 311 443,938	15 681 295,992
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe			
PA611 Autres dettes nées d'opérations d'assurance directe	P4.1	5 520 817,183	6 196 459,037
PA612 Dettes indemnisées subrogées à l'Entreprise d'assurance		0,000	0,000
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance			
PA62	P4.2	55 151,669	55 151,669
PA63 Autres dettes			
PA631 Dépôts et cautionnements reçus	P4.3	10 735 475,086	9 484 836,955
PA632 Autres Dettes		3 600,000	3 600,000
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	P4.3.1	657 294,166	575 218,085
PA634 Crédoeurs divers	P4.3.2	6 687 784,693	5 848 910,743
PA635 Concours Bancaires		3 386 796,227	3 057 108,127
PA635		0,000	0,000
PA64 Ressources spéciales		0,000	0,000
PA7 Autres passifs			
PA71 Comptes de régularisation passif	P5	7 180 381,471	4 473 613,694
PA72 Ecart de conversion		0,000	0,000
Total des passifs		350 371 834,004	338 907 241,699
Total des capitaux propres et passifs		443 858 603,168	426 512 304,411

Annexe n°3

Etat de résultat technique de l'Assurance Non Vie

(Exprimé en Dinars tunisiens)

	Exercice clos le 31/12/2019			Exercice clos le
	Opérations Brutes	Cessions	Opérations Nettes	31/12/2018
PRNV1 Primes Acquis	164 557 529,924	-28 890 596,564	135 666 933,360	130 565 895,405
PRNV11 Primes émises et acceptées	167 939 519,316	-29 644 287,135	138 295 232,181	132 815 532,024
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	-3 381 989,392	753 690,571	-2 628 298,821	-2 249 636,619
PRNT3 Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	13 220 451,616	0,000	13 220 451,616	11 610 961,660
PRNV2 Autres produits techniques	31 503,112	0,000	31 503,112	193 055,165
CHNV1 Charges de Sinistres	-124 071 887,571	15 884 878,983	-108 187 008,588	-104 014 596,394
CHNV11 Montants payés	-120 125 349,991	17 083 680,195	-103 041 669,796	-88 229 561,655
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	-3 946 537,580	-1 198 801,212	-5 145 338,792	-15 785 034,739
CHNV2 Variation des autres provisions techniques	-676 472,782	0,000	-676 472,782	365 396,001
CHNV3 Participations aux bénéfices et ristournes	-2 181 242,522	403 895,888	-1 777 346,634	-2 253 115,531
CHNV4 Frais d'exploitation	-32 029 477,365	7 952 452,723	-24 077 024,642	-22 058 709,033
CHNV41 Frais d'acquisition	-31 429 517,748	0,000	-31 429 517,748	-27 875 386,790
CHNV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	2 269 034,450	0,000	2 269 034,450	-326 403,445
CHNV43 Frais d'administration	-2 868 994,067	0,000	-2 868 994,067	-2 930 051,236
CHNV44 Commissions reçues des réassureurs	0,000	7 952 452,723	7 952 452,723	9 073 132,438
CHNV5 Autres charges techniques	-4 847 791,318	0,000	-4 847 791,318	-6 124 216,248
CHNV6 Variation de la provision pour égalisation et équilibrage	0,000	0,000	0,000	0,000
Résultat Technique Non Vie	14 002 613,094	-4 649 368,970	9 353 244,124	8 284 671,025

Annexe n°4

Etat de résultat technique de l'Assurance Vie

(Exprimé en Dinars tunisiens)

	Exercice clos le 31/12/2019		Exercice clos le 31/12/2018	
	Opérations Brutes	Cessions	Opérations Nettes	Opérations Nettes
PRV1 Primes	3 059 629,985	-115 214,586	2 944 415,399	2 076 804,196
PRV11 Primes émises et acceptées	3 059 629,985	-115 214,586	2 944 415,399	2 076 804,196
PRV2 Produits de placements	80 499,025	0,000	80 499,025	84 286,736
PRV21 Revenus des placements	80 499,025	0,000	80 499,025	84 286,736
PRV22 Autres produits des placements	0,000	0,000	0,000	0,000
PRV23 Reprise de correction de valeurs sur placements	0,000	0,000	0,000	0,000
PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements	0,000	0,000	0,000	0,000
PRV3 Plus values non réalisées sur placements	0,000	0,000	0,000	0,000
PRV4 Autres produits techniques	6 346,079		6 346,079	3 561,965
CHV1 Charges de sinistres	-684 980,446	120 701,305	-564 279,141	-904 972,530
CHV11 Montants payés	-905 207,170	73 448,030	-831 759,140	-791 256,637
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	220 226,724	47 253,275	267 479,999	-113 715,893
CHV7 Variation des Provisions Techniques	-75 471,340	0,000	-75 471,340	38 482,724
CHV21 Provisions d'assurance vie	0,000	0,000	0,000	0,000
CHV22 Autres provisions techniques	-75 471,340	0,000	-75 471,340	38 482,724
CHV23 Provision pour contrat en unité de compte	0,000	0,000	0,000	0,000
CHV3 Participation aux bénéfices et ristournes	-105 002,467	0,000	-105 002,467	-6 045,561
CHV4 Frais d'exploitation	-349 917,397	0,000	-349 917,397	-362 545,489
CHV41 Frais d'acquisition	-317 845,514	0,000	-317 845,514	-317 910,168
CHV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	0,000	0,000	0,000	0,000
CHV43 Frais d'Administration	-32 071,883	0,000	-32 071,883	-44 635,321
CHV44 Commissions reçues des réassureurs		0,000	0,000	0,000
CHV5 Autres charges techniques	-90 174,273	0,000	-90 174,273	-79 752,402
CHV9 Charges de placements	-15 005,284	0,000	-15 005,284	-15 477,897
CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts	-10 325,357	0,000	-10 325,357	-13 902,379
CHV92 Correction de valeur sur placements	0,000	0,000	0,000	0,000
CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements	-4 679,927	0,000	-4 679,927	-1 575,518
Produits alloués, transférés à l'état de résultat non technique	0,000	0,000	0,000	0,000
Résultat Technique Vie	1 825 923,882	5 486,719	1 831 410,601	834 341,742

Annexe n°5

Etat de résultat

(Exprimé en Dinars tunisiens)

	Notes	Exercice clos le 31/12/2019	Exercice clos le 31/12/2018
Résultat Technique de l'assurance Non Vie		9 353 244,124	8 284 671,025
Résultat Technique de l'assurance Vie		1 831 410,601	834 341,742
PRNT1 Produits des placements Assurance Non Vie		22 034 618,028	19 449 140,032
PRNT11 Revenus des placements		22 034 618,028	19 449 140,032
PRNT12 Produits des autres placements		0,000	0,000
PRNT13 Reprise de correction de valeurs sur placements		0,000	0,000
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements		0,000	0,000
CHNT1 Charges des placements de l'Assurance Non Vie		-4 107 325,488	-3 571 519,949
CHNT11 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts		-4 107 325,488	-3 571 519,949
CHNT12 Correction de valeurs sur placements		0,000	0,000
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements		0,000	0,000
PRNT3-B Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat		-13 220 451,616	-11 610 961,660
PRNT2 Autres produits non techniques		1 559 162,486	33 111,891
CHNT3 Autres charges non techniques		-275 655,468	-644 982,265
Résultats provenant des activités ordinaires		17 175 002,667	12 773 800,816
CHNT4 Impôts sur le Résultat		-3 983 995,050	-4 064 456,900
Résultats provenant des activités ordinaires après impôts		13 191 007,617	8 709 343,916
PRNT4 Gains extraordinaires		0,000	0,000
CHNT5 Pertes extraordinaires		-341 485,290	-580 636,700
Résultat Net de l'exercice		12 849 522,327	8 128 707,216
PRNT5 Effet des modifications comptables (nets d'impôts)-Produits		0,000	0,000
CHNT6 Effet des modifications comptables (nets d'impôts)-Charges		0,000	0,000
Résultat net après modifications comptables		12 849 522,327	8 128 707,216

Annexe n°6

Tableau des engagements reçus et donnés*(Exprimé en Dinars tunisiens)*

	Notes	31/12/2019	31/12/2018
Total Engagements reçus		1 249 762,431	1 252 790,672
Engagements hypothécaires reçus sur prêts octroyés		0,000	0,000
Aval, caution de garantie sur convention de portage		554 719,926	554 719,926
Avals, cautions de garantie sur les agents généraux		695 042,505	698 070,746
Total Engagements donnés		0,000	0,000
Avals, cautions de garanties octroyés au titre de l'appel d'offre		0,000	0,000
Titres et actifs acquis avec engagements de revente		0,000	0,000
Autres engagements sur titres, actifs et revenus		0,000	0,000
Autres engagements donnés		0,000	0,000
Total Valeurs reçues en nantissements des cessionnaires et des rétro-cessionnaire		0,000	0,000
Total Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de s		0,000	0,000
Total Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance		0,000	0,000
Total Autres valeurs détenues pour compte de tiers		0,000	0,000

Annexe n°7

Etat de flux de trésorerie

(Exprimé en Dinars tunisiens)

	Exercice clos le 31/12/2019	Exercice clos le 31/12/2018
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		
Encaissements des primes reçues des assurés	190 385 753,195	184 823 209,543
Sommes versées pour paiement des sinistres	-107 285 071,019	-86 969 371,044
Encaissements des primes reçues (acceptations)	0,000	0,000
Sommes versées pour les sinistres (acceptations)	0,000	0,000
Commissions versées sur les acceptations	0,000	0,000
Décaissements de primes pour les cessions	-14 389 214,677	-24 834 010,666
Encaissements des sinistres pour les cessions	6 488 867,998	5 213 377,760
Commissions reçues sur les cessions	0,000	0,000
Commissions versées aux intermédiaires	-14 382 861,389	-14 329 193,901
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-25 897 133,237	-28 291 501,029
Variation des dépôts auprès des cédants	0,000	0,000
Variation des espèces reçues des cessionnaires	0,000	0,000
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-170 423 079,395	-252 501 556,985
Encaissements liés à la cession de placements financiers	154 099 661,120	237 762 071,655
Taxes sur les assurances versées au Trésor	-31 197 384,438	-29 403 226,576
Produit financiers reçus	18 911 533,625	18 221 241,895
Impôts sur les bénéfices payés	0,000	0,000
Autres mouvements	0,000	0,000
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	6 311 071,783	9 691 040,652
Flux de trésorerie provenant de l'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	0,000	-51 618,218
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	998 247,584	0,000
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinées à l'exploitation	0,000	0,000
Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation	0,000	0,000
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	0,000	0,000
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	0,000	0,000
Flux de trésorerie provenant de l'investissement	998 247,584	-51 618,218
Flux de trésorerie provenant du financement		
Encaissements suite à l'émission d'actions	0,000	0,000
Dividendes et autres distributions	-6 817 517,255	-5 940 440,835
Encaissements provenant d'emprunts	0,000	0,000
Remboursements d'emprunts	0,000	0,000
Augmentation/Diminutions des ressources spéciales	0,000	0,000
Total des Flux de trésorerie provenant du financement	-6 817 517,255	-5 940 440,835
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités	0,000	0,000
Variation nette de la trésorerie	491 802,112	3 698 981,599
Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse-VB début de période	5 854 512,685	2 155 531,086
Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse-VB fin de période	6 346 314,797	5 854 512,685

Notes aux états financiers

NORMALISATION COMPTABLE

Les états financiers sont préparés, par application des dispositions de la loi 96-112 du 30 Décembre 1996, portant promulgation du système comptable des entreprises et conformément aux principes et méthodes comptables définis par le décret 96-2459, portant promulgation du cadre conceptuel comptable,

Les divers postes de bilan et des états de résultats sont déterminés à partir des regroupements des comptes principaux, ces mêmes comptes sont alimentés par les comptes imputables ayant fait l'objet des écritures d'origine et ce, conformément aux tableaux de rattachement des comptes aux états financiers,

L'évaluation, la comptabilisation et la présentation des divers postes des états financiers ont été effectuées conformément aux normes suivantes :

- Norme comptable n° 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°27 relative au contrôle interne et à l'organisation comptable dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°28 relative aux revenus dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°29 relatives aux provisions techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°30 relatives aux charges techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°31 relative aux placements dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°19 relative aux états financiers intermédiaires,

II, LES PRINCIPES ET METHODES D'EVALUATION APPLIQUES AUX DIVERS POSTES

1. PRIMES EMISES ET ACCEPTEES

Les primes correspondent aux primes émises et acceptées, hors taxes, brutes de réassurance et nettes d'annulations et de ristournes, Elles comprennent une estimation des primes à émettre pour la part acquise à l'exercice et une estimation des primes à annuler postérieurement à la date d'arrêté des comptes,

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire, les primes à annuler ne sont pas décomptées, En effet, conformément à la norme NC27, cette opération doit se faire lors de l'arrêté annuel des comptes, Les primes acquises et non émises et dans le cas où les éléments de base pour l'estimation parviennent tardivement, leurs impacts sur le résultat intermédiaire est neutralisé par prudence,

2. OPERATIONS TECHNIQUES D'ASSURANCE NON-VIE

Les provisions techniques comprennent :

2.1 Provisions pour primes non acquises :

C'est la portion des primes qui, à la clôture de l'exercice, continue à garantir le risque pour les exercices ultérieurs,

Lors de chaque arrêté comptable, les entreprises d'assurance doivent déclarer et comptabiliser séparément pour chacune des catégories d'assurance les provisions pour primes non acquises relatives aux contrats en cours. Ainsi, dans le cas où la garantie accordée porte sur plusieurs exercices comptables, seule la part de la prime qui correspond à la période de garantie de l'exercice en cours doit être intégrée dans les revenus de la période,

Les provisions pour primes non acquises sont calculées sur la base de la méthode du prorata temporis et portent sur la prime commerciale c'est-à-dire la prime du risque majorée des chargements,

A la fin de chaque exercice, cette provision (PPNA) est calculée par le GAT selon la méthode de prorata temporis (méthode inventaire permanent) appliquée à toutes les quittances vivantes à la date de la clôture comptable,

2.2 Frais d'acquisition reportés :

Les frais d'acquisition des contrats, incluant notamment les commissions d'acquisition et les frais internes liés à l'établissement des contrats, sont répartis sur la durée de vie des contrats selon les mêmes règles que la provision pour primes non acquises,

La part des frais d'acquisition relative à la période comprise entre la date de clôture de l'exercice et la date d'échéance de la prime est constatée à l'actif du bilan dans le poste « frais d'acquisition reportés » inclus dans les autres éléments d'actif. La variation des frais d'acquisition reportés est comprise dans les frais d'exploitation figurant au niveau du compte de résultat,

Ces frais sont évalués en appliquant au montant des primes non acquises le coefficient des frais d'acquisition déterminé par le rapport des frais d'acquisition aux primes émises,

2.3 Provisions pour sinistres à payer :

La provision pour sinistres à payer correspond à une évaluation du montant qui sera versé postérieurement à la clôture de l'exercice au titre d'événements qui se sont réalisés antérieurement à la clôture de l'exercice,

Les provisions comportent deux types de sinistres restant à payer :

- Les sinistres dont l'évaluation est définitive, connue et pour lesquels il ne demeure que le mouvement de trésorerie à générer,
- Les sinistres pour lesquels l'évaluation n'est pas définitive et ayant fait ou non l'objet de règlements partiels

Mode de calcul :

La provision pour sinistres à payer est, sans préjudice des règles spéciales aux catégories d'assurance automobile et d'assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles, calculée brute de réassurance, par catégorie de risque, exercice par exercice et dossier par dossier,

Le calcul tient compte des considérations suivantes :

- La provision est constituée séparément pour chaque sinistre à concurrence du montant prévisible des charges futures. Lorsqu'à la suite d'un sinistre, une indemnité a été fixée par une décision de justice définitive ou non, les sommes à mettre en provision doivent, dans les limites du maximum de garantie fixé par le contrat, être au moins égales à cette indemnité, diminuées, le cas échéant, des acomptes déjà versés. La provision pour sinistre à payer est calculée pour son montant brut sans tenir compte des recours à exercer,
- Cette provision doit tenir compte également des sinistres survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan. Pour le calcul de cette provision, il est tenu compte de l'expérience du passé en ce qui concerne le nombre et le montant des sinistres déclarés après la clôture du bilan,

- Dans le calcul de la provision, il est tenu compte des frais de gestion des sinistres quelle que soit leur origine, Ces frais doivent être évalués sur la base des frais réels de gestion des sinistres, Et dans tous les cas, le montant inclus dans les provisions pour sinistres à payer au titre des frais de gestion des sinistres ne doit pas être inférieur à 5% du montant des provisions pour sinistres à payer,
- La provision pour sinistres à payer afférente à l'assurance automobile est estimée en procédant à une évaluation distincte :
 - Des sinistres corporels correspondant à des risques de responsabilité civile,
 - Des sinistres matériels correspondant à des risques de responsabilité civile,
 - Des sinistres corporels correspondant aux risques autres que les risques de responsabilité civile,
 - Des sinistres matériels correspondant aux risques autres que les risques de responsabilité civile,
 - Les sinistres corporels sont évalués dossier par dossier,
 - Les sinistres matériels sont évalués en utilisant concurremment les trois méthodes suivantes :
 - Evaluation dossier par dossier,
 - Evaluation par référence au coût moyen des sinistres des exercices antérieurs,
 - Evaluation basée sur les cadences de règlements observés dans l'entreprise au cours des exercices antérieurs,
 - L'évaluation la plus élevée étant seule retenue,
- La provision pour sinistres à payer afférente à l'assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles se compose des éléments suivants :
 - Une provision pour sinistres graves : Elle représente la valeur estimative des dépenses à prévoir pour le service des rentes et des appareils de prothèse lorsque le capital constitutif n'a pas été inscrit à la provision mathématique des rentes,
 - Une provision pour indemnité journalière et frais : Elle représente la valeur estimative des dépenses restant à effectuer à titre d'indemnités journalières et à titre de frais, notamment des frais médicaux, des frais pharmaceutiques, des frais d'hospitalisation, des frais judiciaires, des frais de déplacements etc.,,

La provision pour sinistres graves et la provision pour indemnité journalière et frais sont calculées exercice par exercice et dossier par dossier,

Méthodologie GAT :

Pour l'estimation de la provision pour sinistres à payer (PSAP), le GAT procède à l'inventaire physique des dossiers de sinistres,

Pour les sinistres automobiles matériels, les résultats de l'inventaire seront confrontés à l'estimation des PSAP fournis par les méthodes de cadence de règlements et des coûts moyens et c'est l'estimation la plus élevée qui sera retenue,

Pour l'ouverture de ses dossiers sinistres, le GAT adopte, la méthodologie suivante :

En assurance Automobile :

L'évaluation des coûts d'ouverture des dossiers sinistres automobile corporels et matériels dépend de plusieurs facteurs :

- L'existence de tiers ;
- L'existence d'un cas de rejet ou non ;
- Les garanties du contrat ;

- La responsabilité de notre assuré ;
- La nature des pièces justificatives fournies ;
- Les circonstances de l'accident ainsi que des dégâts matériels et corporels causés,

En Risques divers :

Au cas par cas, en fonction de la déclaration ; la compagnie rentre en contact avec l'assuré pour savoir si une expertise est à envoyer ou pas,

Au vu du rapport préliminaire de l'expert, le dossier est ouvert avec l'évaluation stipulée,

Si le sinistre est un vol, l'ouverture est faite sur la base de la déclaration du client, Un expert est envoyé pour constater l'infraction,

Les sinistres grêles : sont provisoirement évalués au capital assuré, le montant définitif est ajusté par l'établissement du PV de constatation 2 à 3 jours du sinistre (représentant du GAT, l'expert et l'agriculteur),

Mortalité du bétail : ouverture valeur de la bête – la franchise, si avortement ou perte de produit, L'évaluation sera faite en % de la valeur de la mère (10 à 15%),

Individuel accident : ouverture à 100DT, Dès que l'information est disponible pour le sinistre, il est ouvert au capital assuré,

En Risques d'entreprise :

L'ouverture du dossier se fait au cas par cas sur la base des informations communiquées à la compagnie ou sur la base d'un rapport d'expertise,

2.4 Provision pour chargement de gestion sur les SAP constitués :

En ce qui concerne le chargement de gestion : le GAT confronte le taux de chargement effectif par rapport au minimum réglementaire fixé à 5% par l'arrêté ministériel du 27 février 2001 et adopte le taux supérieur pour l'appliquer à la somme des sinistres à payer retenues et des tardifs constatés par branche d'activité,

Les taux de chargements sont issus des états analytiques de répartition des charges (par nature / par destination),

2.5 Provision pour sinistres tardifs et dérivés des sinistres (IBNR & IBNER) :**Définition (Réf : NCT 29) :**

Les sinistres tardifs sont les sinistres survenus antérieurement à la date de clôture mais dont la survenance n'a pas été portée, à la date d'inventaire, à la connaissance de la compagnie,

Mode de calcul :

Les tardifs sont calculés sur une base historique ou à travers des méthodes statistiques reconnues à l'échelle internationale,

En ce qui concerne le code des assurances, il a classé les tardifs parmi les sinistres à payer sans évoquer une méthode de calcul bien précise,

Méthodologie GAT :

Le GAT calcule ses tardifs à travers un logiciel spécialisé qui permet de projeter les tardifs à partir des règlements effectivement réalisés et ce sur une durée bien définie,

Description de l'applicatif utilisé :

SolvaRisk IBNR est une application de modélisation, d'évaluation et d'audit des sinistres déclarés tardifs IBNR (Incurred But Not Reported), Le logiciel intègre un validateur d'état des données IBNR composant le

portefeuille pris en charge, Elle intègre aussi un puissant calculateur configurable à travers une interface de paramétrage à la volée opérant en temps réel permettant de simuler dynamiquement différents scénarii,

Les tardifs seront chargés par branche suivant les taux de chargements adoptés et ce au même titre que les sinistres à payer,

2.6 Provisions pour PB et ristournes non-vie :

Définition :

Il s'agit des montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participations aux bénéfices et de ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités,

Cette provision fera l'objet d'utilisation au cours de/ou des exercices ultérieurs,

Cette provision comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats dans la mesure où ces montants constituent l'allocation d'un excédent ou d'un profit résultant des opérations ou un remboursement partiel de primes, effectué sur la base de la performance des contrats,

Mode de calcul :

Le montant de la provision pour participation aux bénéfices et ristournes est déterminé eu égard aux obligations réglementaires et/ou contractuelles ou alors résulte d'une décision de gestion prise par la compagnie,

Méthodologie de calcul GAT :

Pour la partie provisions pour participations bénéficiaires, le GAT utilise une méthode statistique basée sur les règlements effectifs moyens des 3 dernières années et par branche sur tout ce qui est participations bénéficiaires, Idem pour les ristournes,

3. OPERATIONS TECHNIQUES D'ASSURANCE VIE

Définition :

Il s'agit de la dette de l'entreprise d'assurance envers ses assurés pour les sinistres, arrivés à échéance déclarés mais non encore décaissés par l'entreprise d'assurance ainsi que les sinistres survenus mais non encore déclarés (les sinistres tardifs),

Mode de calcul :

Lors de chaque arrêté de comptes, les entreprises d'assurance doivent inscrire dans les provisions pour sinistres à payer le montant correspondant aux sinistres survenus mais non encore réglés aux bénéficiaires des contrats, Ce montant doit être majoré des frais de règlement des sinistres, En contrepartie, les provisions mathématiques d'assurance vie relatives aux contrats concernés doivent être exclues des provisions mathématiques d'assurance vie,

Méthodologie GAT :

Le GAT inscrit dans cette provision tous les sinistres qui sont survenus mais non encore réglés aux bénéficiaires et ce en déclassant le contrat arrivé à maturité ou sinistré des provisions mathématiques vie,

Ce montant peut être estimé avec précision à partir des fichiers de calcul des PM vie et en l'ajustant par les sinistres déclarés,

4. Autres provisions :

4.1 Prévision des recours à encaisser

Définition :

Il s'agit du produit à attendre des actions exercées par une entreprise d'assurance en vue d'obtenir, par le responsable d'un préjudice, le remboursement d'une indemnité ou partie d'indemnité de sinistres versées au titre d'un sinistre,

Mode de calcul :

Le code des assurances à travers l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001 est resté muet quant au mode de calcul de cette provision,

Méthodologie GAT :

Le GAT utilise, pour la branche automobile, l'inventaire des dossiers pour le montant du recours à encaisser,

Pour les autres branches, le GAT utilise une méthode statistique qui consiste en une moyenne basée sur les recours effectivement encaissés durant les 3 dernières années par branche multiplié par le pourcentage du chiffre d'affaires,

4.2 Provisions mathématiques des rentes

Définition :

Il s'agit de la valeur actuelle probable des montants qui seront versés, sous forme de rentes et accessoires de rentes, postérieurement à la clôture de l'exercice au titre d'événements qui se sont réalisés antérieurement à la clôture de l'exercice,

Mode de calcul :

Ces provisions correspondent à la valeur actuelle probable des montants qui seront versés, sous forme de rentes et accessoires de rentes, postérieurement à la clôture de l'exercice au titre d'événements qui se sont réalisés antérieurement à la clôture de l'exercice et doivent être calculées sur la base de méthodes actuarielles reconnues,

Le montant de la provision mathématique des rentes est majoré de 5% à titre de chargement de gestion,

Méthodologie GAT :

La provision mathématique des rentes accident de travail est calculée par application de l'arrêté du 29 avril 1995 du barème de conversion de rentes allouées aux victimes d'accidents du travail et de maladies professionnelles ou à leur ayant droit,

Ce barème est fixé en fonction de l'âge des crédientiers, L'âge du crédientier est calculé en prenant la différence entre le millésime de la date de rachat et celui de la date de naissance,

Lorsqu'il y a plusieurs ayants droit, la rente collective qui leur a été attribuée est, pour le calcul, divisé en plusieurs parties égales sur chaque tête et le capital de rachat résulte de la somme des capitaux calculés séparément comme si chaque fraction de rente était individuelle,

La provision mathématique des rentes accident de travail est calculée tête par tête en multipliant les coefficients par âge fixés dans l'arrêté du 29 avril 1995 au montant de rente annuel,

La valeur de rachat proposé par le GAT oscille entre 60 % et 80 % du capital constitutif calculé avec la table 1 Fr de rente.

4.3 Provision pour risques en cours

Définition :

La provision pour risques en cours est définie comme étant le montant à provisionner en supplément des primes non acquises pour couvrir les risques à assumer et est destinée à faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais (y compris les frais d'administration) liés aux contrats d'assurance en cours excédant le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives aux dits contrats,

Mode de calcul :

Pour évaluer les provisions pour risques en cours l'entreprise calcule, par branche d'assurance, le montant total des charges de sinistres rattachées à l'exercice courant et à l'exercice précédent et des frais d'administration autre que ceux immédiatement engagés et frais d'acquisition imputables à l'exercice courant et à l'exercice précédent, elle rapporte ce total au montant de primes brutes émises au cours de ces exercices corrigé de la variation sur la même période des primes restant à émettre, des primes à annuler et de la provision pour primes non acquises, si ce rapport est supérieur à 100%, l'écart constaté par rapport à 100% est appliqué au montant des provisions pour primes non acquises,

Méthodologie GAT :

Il s'agit d'une provision constituée pour faire face à un déséquilibre tarifaire en complément des PNA,

Le GAT calcule les provisions pour risques en cours par branche d'assurance (en regroupant les garanties constitutives de la catégorie),

Les catégories d'assurances utilisées sont ceux prévu par l'arrêté du ministre des finances du 2 janvier 1993 fixant la liste des catégories d'assurances tel que prévu à l'art 49 du code des assurances,

4.4 Provision pour égalisation :

Définition :

Il s'agit des montants provisionnés conformément aux dispositions légales et réglementaires permettant d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir ou de couvrir des risques spéciaux,

Mode de calcul :

Les provisions d'égalisation comprennent les montants provisionnés pour permettre d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir dans le cadre des opérations d'assurance de groupe contre le risque décès,

Méthodologie GAT :

Cette provision est égale à la somme de la réserve de stabilité et de 5% des primes relatives à la garantie groupe décès,

4.5 Provision pour équilibrage :

Définition :

Il s'agit des montants provisionnés conformément aux dispositions légales et réglementaires permettant d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir ou de couvrir des risques spéciaux,

Mode de calcul :

La provision d'équilibrage est alimentée pour chacun des exercices successifs par un prélèvement de 75% sur l'excédent technique éventuel apparaissant dans la catégorie jusqu'au moment où la provision sera égale ou supérieure à 150% du montant annuel le plus élevé des primes ou cotisations d'assurance nette au cours des cinq exercices précédents,

Méthodologie GAT :

Après le calcul des résultats techniques par branche, une provision d'équilibrage est systématiquement constituée pour tout excédent technique sur les assurances cautions et grêle et ce par un prélèvement de 75% du montant de cet excédent,

Ce prélèvement cessera d'être obligatoire dans le cas où la réserve constituée devient supérieure ou égale à 150% du montant annuel des primes nettes au cours des 5 derniers exercices,

4.6 Provisions techniques à la charge des réassureurs :

Les provisions techniques correspondant aux opérations de réassurance acceptées sont les suivantes :

- Provision pour sinistres à payer : valeur estimative des dépenses en principal et en frais, tant internes qu'externes, nécessaires au règlement de tous les sinistres survenus et non payés, y compris les capitaux constitutifs des rentes non encore mises à la charge de l'entreprise ;
- Provision pour primes non acquises : fraction de primes qui correspond à la durée restant à courir pour un contrat ou un ensemble de contrats après la clôture de l'exercice considéré et jusqu'au terme de la garantie ;
- Provision pour risques en cours : provisions constituées en sus de la provision pour primes non acquises pour couvrir les risques à assumer par l'entreprise de réassurance après la clôture de l'exercice, de manière à pouvoir faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais liés aux garanties en cours excédant le montant des primes non acquises et des primes restant à émettre nettes de primes restant à annuler, relatives auxdites garanties, jusqu'à la date de la première échéance de prime pouvant donner lieu à révision de la prime par le réassureur ou, à défaut jusqu'au terme du contrat,

4.7 Provisions pour dépréciation des créances :

A la date de la clôture, le GAT a appliqué la méthode suivante pour le provisionnement des arriérés :

- 20% au titre des arriérés relatifs à l'exercice 2018
- 100% au titre des arriérés relatifs à l'exercice 2017 et antérieurs ;

5. PLACEMENTS

Les placements et les produits y afférents sont comptabilisés conformément à la norme NC31, Aucune anticipation ou report n'est effectué sur les produits comme l'exige la norme NC19, les dividendes, intérêts courus non échus et les loyers sont comptabilisés à la date de leur réalisation effective.

La répartition des produits des placements nets des charges aux différentes catégories est effectuée conformément à la norme NC26.

Les placements englobent les titres de participation, les emprunts obligataires et les bons de trésor négociables en bourse, les dépôts en espèces auprès des cédantes en représentation des engagements techniques, les cautionnements et les prêts au personnel à plus d'un an,

La méthode utilisée pour l'évaluation des placements est celle du coût moyen pondéré (CMP),

Les dépréciations financières constatées sur chaque catégorie de titres cotés de même nature entre le coût d'acquisition et le cours boursier moyen du mois de décembre 2014 font l'objet d'une provision.

Les actions non cotées font l'objet d'une provision de dépréciation financière pour les titres dont la valeur comptable nette est inférieure à la valeur mathématique.

LA CONSTATATION DES CHARGES PAR DESTINATION :

En application de la norme comptable relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance exigeant le passage de la comptabilité par nature à la comptabilité par destination, nous avons procédé à l'opération de déversement après avoir comptabilisé toutes les charges de l'exercice par nature.

Il est à préciser que les destinations telles que définies par le nouveau système comptable des entreprises d'assurance sont :

- Les frais de gestion sinistres
- Les frais d'acquisition des contrats
- Les frais d'administration
- Les frais de gestion des placements
- Les autres charges techniques

A l'exception des charges de sinistres directement affectées, les charges comptabilisées initialement par nature (frais de personnel, commissions des agents généraux, amortissements, frais généraux, impôts et taxes) ont été déversées dans des comptes de charges par destination selon les critères suivants :

Il est à noter, par ailleurs, que les provisions comptabilisées au titre des dépréciations des comptes agents et des comptes de la réassurance ont été affectées aux autres charges techniques conformément au paragraphe 5 de la norme comptable n°30 relative aux charges techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance.

Charge par nature	Clés de répartition
Frais de personnel et charges connexes	Temps effectif du travail
Amortissement	Superficie, parc informatique
Frais de siège	Superficie occupée par destination
Frais généraux	Masse salariale, nombre de dossiers en archive
Contentieux Primes	Valeur des primes en contentieux

III, Les notes aux états financiers :

Les présentes notes aux états financiers arrêtées au 31 Décembre 2019 ont pour objectif de présenter les bases retenues pour l'établissement de ces états financiers et les choix particuliers des principes comptables adoptés par GAT ASSURANCES et d'analyser les montants figurant dans le corps du bilan et des états de résultats.

Les états financiers présentés au 31 Décembre 2019 sont établis selon les règles prévues par la norme comptable générale NC n° 01, les normes comptables techniques et les normes comptables sectorielles d'assurance et de réassurance.

LA PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Le bilan clos au 31 Décembre 2019 totalise 443 858 603.168 Dinars contre 426 512 304.411 Dinars au 31 Décembre 2018 accusant ainsi une augmentation de 4%.

Les primes émises et acceptées nettes d'impôts et d'annulation s'élèvent jusqu'au 31 Décembre 2019 à 174 525 572.211 Dinars contre 169 924 961.903 Dinars jusqu'au 31 Décembre 2018, accusant ainsi une augmentation de 3%.

La situation au 31 Décembre 2019 dégage un bénéfice net d'impôt de 12 849 522.327 Dinars contre un bénéfice de 8 128 707.216 Dinars au 31 décembre de l'exercice précédent.

Les placements de GAT ASSURANCES totalisent 31 Décembre 2019 un montant net de 291 518 974.454 Dinars contre 272 686 900.514 Dinars au 31 Décembre 2018, soit une augmentation de 18 832 073.940 Dinars.

Les provisions techniques nettes de recours ont enregistré une augmentation de 8 869 502.990 Dinars en passant de 251 151 470.191 Dinars au 31 Décembre 2018 à 260 020 973.181 au 31 Décembre 2019.

1- LES NOTES COMPLEMENTAIRES

F,1 - NOTES SUR LE BILAN

F,1,1 - L'ACTIF

Note A1 : ACTIFS INCORPORELS ET CORPORELS

Les actifs corporels et incorporels totalisent au 31 Décembre 2019 une valeur comptable nette de 7 722 284.394 Dinars contre 7 403 098.743 au 31 Décembre 2018, le détail de ce poste se présente comme suit :

Désignation	Au 31/12/2019			Au 31/12/2018		
	Valeurs Brutes	Amorts et Prov	Valeur Comptable Nette	Valeurs Brutes	Amorts et Prov	Valeur Comptable Nette
Actifs incorporels	7 574 395,562	-6 545 223,619	1 029 171,943	7 800 900,783	-6 791 970,138	1 008 930,645
Investissements de recherche & développement	1 279 162,544	-1 279 162,543	0,001	1 279 162,544	-1 279 162,543	0,001
Ressources Externes Intégration	2 038 526,801	-1 336 947,845	701 578,956	2 233 014,025	-1 441 973,180	791 040,845
Fonds commercial	35 000,000	-35 000,000	0,000	35 000,000	-34 942,463	57,537
Logiciels	4 221 706,217	-3 894 113,231	327 592,986	4 253 724,214	-4 035 891,952	217 832,262
Actifs corporels d'exploitation	20 028 591,743	-13 335 479,292	6 693 112,451	18 400 477,207	-12 006 309,109	6 394 168,098
Installations techniques et machines	16 852 357,470	-11 310 387,109	5 541 970,361	15 763 899,495	-10 146 758,934	5 617 140,561
Autres installations, outillages et mobiliers	3 163 661,646	-2 025 092,183	1 138 569,463	2 624 005,085	-1 859 550,175	764 454,910
Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	12 572,627	0,000	12 572,627	12 572,627	0,000	12 572,627
Total	27 602 987,305	-19 880 702,911	7 722 284,394	26 201 377,990	-18 798 279,247	7 403 098,743

Note A2 : PLACEMENTS

Les placements totalisent au 31 Décembre 2019 une valeur comptable nette de 291 518 974.454 Dinars contre 272 686 900.514 Dinars au 31 Décembre 2018, le détail de ce poste se présente comme suit :

Désignation	Au 31/12/2019			Au 31/12/2018		
	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	28 662 245,729	-15 871 724,323	12 790 521,406	28 168 578,439	-15 394 017,380	12 774 561,059
Parts et actions des sociétés immobilières non cotées	15 579 455,000	0,000	15 579 455,000	15 811 787,072	0,000	15 811 787,072
Bon de trésors et obligations	93 153 012,786	0,000	93 153 012,786	91 458 722,786	0,000	91 458 722,786
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts	88 443 416,920	-2 822 685,281	85 620 731,639	84 693 787,446	-3 646 167,673	81 047 619,773
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	6 417 100,957	0,000	6 417 100,957	5 587 436,844	0,000	5 587 436,844
Autres prêts et effets assimilés	47 595,557	0,000	47 595,557	53 386,631	0,000	53 386,631
Autres dépôts	75 750 000,000	0,000	75 750 000,000	63 500 000,000	0,000	63 500 000,000
Dépôts auprès des entreprises cédantes	2 160 557,109	0,000	2 160 557,109	2 453 386,349	0,000	2 453 386,349
Total	310 213 384,058	-18 694 409,604	291 518 974,454	291 727 085,567	-19 040 185,053	272 686 900,514

Note A3 : PART DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES

Ce poste figure au bilan arrêté au 31/12/2019 pour un montant de 56 841 127.543 Dinars contre 57 285 974.424 Dinars au 31 décembre de l'exercice précédent.

Ce montant représente la quote-part des réserves techniques mise à la charge des réassureurs. Le détail de ce poste par nature de réserves se présente comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
Part des réassureurs dans les PPNA	9 247 415,948	8 556 619,730
Part des réassureurs dans les provisions pour SAP	47 593 711,595	48 729 354,694
Total	56 841 127,543	57 285 974,424

Note A4 : CREANCES

Les Créances totalisent au 31 Décembre 2019 une valeur comptable nette de 67 944 391.847 Dinars contre 72 543 884.030 Dinars au 31 Décembre 2018, le détail de ce poste se présente comme suit :

Désignation	Au 31/12/2019			Au 31/12/2018		
	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette
Primes acquises et non émises	7 331 830,458	-2 189 954,025	5 141 876,433	11 383 494,478	-2 695 435,068	8 688 059,410
Autres créances nées d'opération d'assurance directe	45 195 691,390	-23 145 448,172	22 050 243,218	46 024 307,016	-22 039 849,461	23 984 457,555
Créances indemnisées subrogées à l'Entreprise d'assurance	9 409 347,487	-1 856 584,717	7 552 762,770	10 873 267,913	-1 313 489,253	9 559 778,660
Créances nées d'opérations de réassurance	32 413 952,909	0,000	32 413 952,909	28 779 026,052	0,000	28 779 026,052
Personnel	210 296,614	-148 625,340	61 671,274	272 606,225	-139 319,884	133 286,341
Débiteurs divers	1 485 728,548	-761 843,305	723 885,243	2 171 572,582	-772 296,570	1 399 276,012
Total	96 046 847,406	-28 102 455,559	67 944 391,847	99 504 274,266	-26 960 390,236	72 543 884,030

A 4.1 – PRIMES ACQUISES ET NON EMISES :

Ce poste présente au 31 Décembre 2019 un solde net de 5 141 876.433 Dinars contre 8 688 059.410 au 31 Décembre 2018. Les primes à annuler viennent en déduction des primes acquises et non émises et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
PANE Brute	7 331 830,458	11 383 494,478
Primes à annuler	-2 189 954,025	-2 695 435,068
Total	5 141 876,433	8 688 059,410

Le détail des primes acquises et non émises par branche se présente comme suit :

Branches	31/12/2019	31/12/2018
Automobile	44 299,877	56 838,355
Incendie	631 633,072	642 851,532
Transport	1 259 868,074	1 040 488,206
Risques Divers	46 177,164	51 618,271
Groupe	4 893 483,000	7 147 951,767
Assurance voyage	15 886,168	37 101,690
Risques spéciaux	94 562,144	102 212,534
Responsabilité Civile	345 920,959	2 304 432,123
Total	7 331 830,458	11 383 494,478

Le détail des primes à annuler par branche se présente comme suit :

Branches	31/12/2019	31/12/2018
Automobile	1 051 332,390	1 003 334,635
Incendie	195 630,780	293 918,467
Transport	49 042,840	69 152,089
Risques Divers	107 857,330	97 316,433
Groupe	525 617,409	668 206,566
Assurance voyage	79 345,176	167 633,800
Risques spéciaux	94 315,240	283 289,444
Responsabilité Civile	86 812,860	112 583,634
Total	2 189 954,025	2 695 435,068

A 4.2 – AUTRES CREANCES NEES D'OPERATIONS D'ASSURANCES DIRECTES :

Ce poste présente au 31 Décembre 2019 un solde net de 22 050 243.218 Dinars contre 23 984 457.555 au 31 Décembre 2018. Il englobe les primes à recevoir, les autres créances sur les agents et succursales et les comptes courants Co-assureurs

Les provisions constituées au titre des primes à recevoir et des créances sur les agents et succursales totalisent à fin 2019 une valeur 23 145 448.172 de Dinars contre 22 039 849.461 Dinars en 2018.

Désignation	Provision	
	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Provisions sur les primes à recevoir	15 674 762,800	12 430 190,802
Provisions sur les primes en contentieux	5 590 688,352	7 403 621,131
Provisions sur les créances des intermédiaires	1 180 381,888	1 506 422,396
Provisions sur les C/C Co-assureurs	699 615,132	699 615,132
Total	23 145 448,172	22 039 849,461

A 4.3 – CREANCES INDEMNISEES SUBROGEEES A L'ENTREPRISE D'ASSURANCE :

Ce poste présente au 31 Décembre 2019 un solde net de 7 552 762.770 Dinars contre 9 559 778.660 au 31 Décembre 2018. Il regroupe les règlements pour compte et les récupérations auprès des compagnies adverses et se détaille comme suit :

Désignation	Au 31/12/2019			Au 31/12/2018		
	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette
C/C des compagnies Actif	9 409 347,487	-1 856 584,717	7 552 762,770	10 873 267,913	-1 313 489,253	9 559 778,660
Total	9 409 347,487	-1 856 584,717	7 552 762,770	10 873 267,913	-1 313 489,253	9 559 778,660

A 4.4 – CREANCES NEES D'OPERATIONS DE REASSURANCE

Ce poste présente au 31 Décembre 2019 un solde net de 32 413 952.909 Dinars contre 28 779 026.052 Dinars au 31 Décembre 2018 et se détaille comme suit :

Désignation	Au 31/12/2019			Au 31/12/2018		
	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette
C/C Réassureurs	31 969 958,617	0,000	31 969 958,617	28 285 547,658	0,000	28 285 547,658
C/C Cessionnaires STAR	443 994,292	0,000	443 994,292	443 994,292	0,000	443 994,292
Total	32 413 952,909	0,000	32 413 952,909	28 779 026,052	0,000	28 779 026,052

4.5 – AUTRES CREANCES

Ce poste présente au 31 Décembre 2019 un solde net de 785 556.517 Dinars contre 1 532 562.353 Dinars au 31 Décembre 2018 et se détaille comme suit :

Désignation	Au 31/12/2019			Au 31/12/2018		
	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette
Personnel	210 296,614	-148 625,340	61 671,274	272 606,225	-139 319,884	133 286,341
Débiteurs divers	1 485 728,548	-761 843,305	723 885,243	2 171 572,582	-772 296,570	1 399 276,012
Total	1 696 025,162	-910 468,645	785 556,517	2 444 178,807	-911 616,454	1 532 562,353

Note A5 : AUTRES ELEMENTS D'ACTIFS

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2019 une valeur comptable nette de 19 831 824.930 Dinars contre 16 592 446.700 Dinars au 31 Décembre 2018 et se détaille comme suit :

Désignation	Au 31/12/2019			Au 31/12/2018		
	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette
Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse	6 346 314,797	-1 840 439,914	4 505 874,883	5 854 512,685	-1 643 914,742	4 210 597,943
Frais d'acquisition reportés	9 457 433,612	0,000	9 457 433,612	7 188 399,162	0,000	7 188 399,162
Autres charges à répartir	0,000	0,000	0,000	152 640,355	0,000	152 640,355
Intérêts et loyers acquis non échus	5 233 490,836	0,000	5 233 490,836	4 376 648,032	0,000	4 376 648,032
Autres comptes de régularisation	635 025,599	0,000	635 025,599	664 161,208	0,000	664 161,208
Total	21 672 264,844	-1 840 439,914	19 831 824,930	18 236 361,442	-1 643 914,742	16 592 446,700

A 5.1 – AVOIRS EN BANQUES, CCP, CHEQUES ET CAISSE :

Ce poste présente au 31 Décembre 2019 un solde net de 4 505 874.883 Dinars contre 4 210 597.943 Dinars au 31 Décembre 2018 et se détaille comme suit :

Désignation	Au 31/12/2019			Au 31/12/2018		
	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette
Caisse	804,241	0,000	804,241	1 448,985	0,000	1 448,985
Banques, CCP et TGT	3 475 198,230	-1 840 439,914	1 634 758,316	3 944 103,123	-1 643 914,742	2 300 188,381
Compte courant chez les intermédiaires	456 154,267	0,000	456 154,267	6 535,649	0,000	6 535,649
Saisie arrêt	1 299 776,247	0,000	1 299 776,247	1 506 167,293	0,000	1 506 167,293
Valeur à l'encaissement	1 114 381,812	0,000	1 114 381,812	396 257,635	0,000	396 257,635
Total	6 346 314,797	-1 840 439,914	4 505 874,883	5 854 512,685	-1 643 914,742	4 210 597,943

A 5.2 – Comptes de Régularisations Actifs

Ce poste présente au 31 Décembre 2019 un solde net de 5 868 516.435 Dinars contre 5 040 809.240 au 31 Décembre 2018 et se détaille comme suit :

Désignation	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Intérêts et loyers courus et non Echus	5 233 490,836	4 376 648,032
Autres Comptes de Régularisation	635 025,599	664 161,208
Total	5 868 516,435	5 040 809,240

F.1.2 - LES CAPITAUX PROPRES

Note CP1 : CAPITAUX PROPRES ET RESERVES

Le capital social s'élève à 45 000 000.000 Dinars constitués de 4 500 000 actions de nominal 10 Dinars chacune entièrement libérée.

Les capitaux propres et réserves totalisent au 31 décembre 2019 un montant de 93 486 769.164 Dinars contre 87 605 062.712 Dinars au 31 décembre 2018 enregistrant une variation de 5 881 706.452 Dinars.

Désignation	Total au 31/12/2018	Mouvements de la période	Affectation du résultat 2018	Dividendes Distribués	Total au 31/12/2019
Capital social	45 000 000,000	0,000	0,000	0,000	45 000 000,000
Réserves Facultatives	1 371 533,193	0,000	0,000	0,000	1 371 533,193
Réserve légale	2 400 806,391	0,000	411 584,304	0,000	2 812 390,695
Réserves de Garantie	37 684,569	0,000	0,000	0,000	37 684,569
Réserves spéciales de réévaluation légales	344,969	0,000	0,000	0,000	344,969
Réserves spéciales de réévaluation libres	5 088 954,972	0,000	0,000	0,000	5 088 954,972
Primes d'émission	5 036 842,106	0,000	0,000	0,000	5 036 842,106
Résultat reportés	102 978,863	0,000	542 122,912	0,000	645 101,775
Fonds social	574 210,433	7 184,125	200 000,000	0,000	781 394,558
Dividendes	0,000	0,000	6 975 000,000	-6 975 000,000	0,000
Réserves spéciales pour réinvestissement	19 863 000,000	0,000	0,000	0,000	19 863 000,000
Capitaux propres avant résultat	79 476 355,496	7 184,125	8 128 707,216	-6 975 000,000	80 637 246,837
Résultat de l'exercice	8 128 707,216	12 849 522,327	-8 128 707,216	0,000	12 849 522,327
Total capitaux propres	87 605 062,712	12 856 706,452	0,000	-6 975 000,000	93 486 769,164

F.1.3 - LES PASSIFS

Note P1 : LES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges constituées au 31 Décembre 2019 totalisent 12 562 156.219 Dinars contre 12 409 430.390 Dinars au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
Provisions pour congé payé	1 286 790,320	1 134 064,491
Autres provisions pour risque fiscal et social	875 365,899	875 365,899
Autres Provision pour risques	10 400 000,000	10 400 000,000
Total	12 562 156,219	12 409 430,390

Note P2 : LES PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES

Les provisions pour risques et charges constituées au 31 décembre 2019 totalisent 260 020 973.181 Dinars contre 251 151 470.191 Dinars au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
Provisions pour primes non acquises Non Vie	42 355 699,684	39 036 604,645
Provisions pour sinistres Non-Vie	208 429 661,334	204 703 350,478
Provisions pour participation aux bénéficiaires et Ristournes Non-Vie	4 518 395,908	3 446 242,935
Provisions pour égalisation et équilibrage	956 401,241	880 929,901
Autres provisions techniques Non-Vie	3 760 815,014	3 084 342,232
Total	260 020 973,181	251 151 470,191

P 2-1 Provisions pour primes non acquises

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2019 un total de 42 355 699,684 Dinars contre 39 036 604,645 Dinars au 31 Décembre 2018 et se détaille par branche comme suit :

Branches	31/12/2019	31/12/2018
Automobile	29 224 079,203	25 715 155,484
Incendie	3 112 491,145	2 787 492,950
Transport	1 443 922,606	1 357 669,044
Risques Divers	1 012 059,389	936 954,121
Groupe	704 621,116	584 288,980
Assurance voyage	197 242,664	183 723,328
Risques spéciaux	4 454 224,021	5 217 230,970
Responsabilité Civile	605 771,931	648 557,096
Acceptations	1 601 287,609	1 605 532,672
Total	42 355 699,684	39 036 604,645

P 2-2 Provisions pour sinistres à payer non-vie

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2019 un total de 208 429 661,334 Dinars contre 204 703 350,478 Dinars au 31 Décembre 2018 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
Provision pour SAP	172 698 230,003	170 339 674,491
Provisions pour sinistres tardifs	29 882 889,925	26 882 889,925
Prévisions de recours à encaisser	-10 388 998,582	-6 790 136,740
Provisions pour chargement de gestion	16 237 539,988	14 270 922,802
Total	208 429 661,334	204 703 350,478

P 2-3 Autres provisions techniques non-vie

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2019 un total de 3 760 815,014 Dinars contre 3 084 342,232 Dinars au 31 Décembre 2018.

Note P3 : DETTES POUR DEPOTS EN ESPECES REÇUS DES CESSIONNAIRES

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2019 un total de 54 296 879,195 Dinars contre 55 191 431,432 Dinars au 31 Décembre 2018.

Note P4 : AUTRES DETTES

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2019 un total de 16 311 443.938 Dinars contre 15 681 295.992 Dinars au 31 Décembre 2018 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	5 520 817,183	6 141 307,368
Dettes nées d'opérations de réassurance	55 151,669	55 151,669
Dépôts et cautionnements reçus	3 600,000	3 600,000
Autres Dettes	657 294,166	575 218,085
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	6 687 784,693	5 848 910,743
Créditeurs divers	3 386 796,227	3 057 108,127
Total	16 311 443,938	15 681 295,992

P 4-1 Dettes nées d'opérations d'assurance directe

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2019 un total de 5 520 817.183 Dinars contre 6 141 307.368 au 31 Décembre 2018 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
Dettes envers les Co-assureurs	8 911,668	151 717,588
C/C Des compagnies-Passif	3 342,654	3 342,654
Compte courant chez les compagnies	5 508 562,861	5 986 247,126
Total	5 520 817,183	6 141 307,368

P 4-2 Dettes nées d'opérations de réassurances

Cette rubrique présente au 31 décembre 2019 un total de 55 151.669 Dinars.

P 4-3 Autres Dettes**P 4-3-1 Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques**

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2019 un total de 6 687 784.693 Dinars contre 5 848 910.743 Dinars au 31 Décembre 2018 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
Etat, impôts et taxes et retenues	5 273 512,902	4 527 260,273
Organismes de sécurité sociale	1 414 271,791	1 321 650,470
Total	6 687 784,693	5 848 910,743

P 4-3-2 Crédoeurs Divers

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2019 un total de 3 386 796.227 Dinars contre 3 057 108.127 Dinars au 31 Décembre 2018 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
Fournisseurs, achat et prestations de services	1 795 686,941	1 268 840,255
Actionnaires, Dividendes à payer	192 545,600	192 679,950
Créditeurs divers, autres dettes	1 398 563,686	1 595 722,272
Total	3 386 796,227	3 057 108,127

Note P5 : AUTRES PASSIFS

Ce poste présente au 31 Décembre 2019 un total de 7 180 381.471 Dinars contre 4 473 613.694 Dinars au 31 Décembre 2018 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
Charges à payer	2 445 875,611	2 133 497,960
Produits constatés d'avance	840,336	840,336
Régul commissions sur PANE	555 432,033	749 062,719
Différences sur les prix de remboursement à percevoir	3 867 988,697	1 426 511,497
Produits perçus d'avance	310 244,794	163 701,182
Total	7 180 381,471	4 473 613,694

F.2 - INFORMATIONS DIVERSES SUR L'ETAT DE RESULTAT**F.2.1 - Ventilation des produits & charges de placement**

La ventilation des produits et charges de placement est présentée au niveau de l'annexe n°11.

F.2.2 - Résultats techniques par catégorie d'assurances

Les résultats techniques vie et non vie sont présentés en annexe n°12 et n°13.

F.2.3 - Affectation des produits aux différentes catégories

Les produits des placements sont ventilés au prorata de la moyenne des montants des provisions techniques à l'ouverture et des montants des provisions techniques à la clôture.

La méthode d'allocation des produits et charges de placements est effectuée conformément à la norme NCT n°26.

F.2.4 - Ventilation des charges de personnel

Eléments	Exercice clos le 31/12/2019	Structure	Exercice clos le 31/12/2018	Structure	Evolution
Effectif (hors commerciaux)	227	100,000%	216	100,000%	5,093%
Répartition par collègue					
Cadre	207	91,19%	197	91,20%	5,08%
Agent de maîtrise	13	5,73%	11	5,09%	18,18%
Agent d'exécution	7	3,08%	8	3,70%	-12,50%
Taux d'encadrement	91,2%		91,2%		
Parité					
Hommes	121	53,30%	119	55,09%	1,68%
Femmes	106	46,70%	97	44,91%	9,28%
Age moyen	40		40		
Ancienneté moyenne	13		12		
Répartition par type de contrat					
CDD+SIVP	23	10,13%	19	8,80%	21,05%
CDI	204	89,87%	197	91,20%	3,55%
Départs	7	3,08%	13	6,02%	-46,15%
Recrutements	18	7,93%	12	5,56%	50,00%
Turnover	5,51%		5,76%		-0,253%

F.2.5 - Charges de commissions

Le montant des commissions servies aux Intermédiaires, s'élevant à 14 382 861.389 Dinars en Exercice clos le 31/12/2019 contre 14 329 193.901 Dinars en Exercice clos le 31/12/2018.

Désignation	Exercice clos le 31/12/2019	Exercice clos le 31/12/2018
Commissions servies aux Intermédiaires	14 382 861,389	14 329 194,000
Total	14 382 861,389	14 329 194,000

F.2.6 - Tableaux de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurances aux états financiers

Les tableaux de raccordement des états de résultat techniques vie et non vie sont présentés au niveau des annexes N°15 et N°16.

F.3 - NOTE SUR LE TABLEAU DES ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES

Le montant des engagements reçus représente les traites en contrepartie des conventions de portage qui s'élèvent au 31 Décembre 2019 à 554 719,926 Dinars, et le montant des cautions de garanties sur les agents généraux qui s'élève à 695 042,505 Dinars jusqu'au 31 Décembre 2018 contre 698 70,746 Dinars jusqu'au 31 Décembre 2018.

F.4 - NOTES AUX TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

L'état de flux de trésorerie est présenté en annexe n°7. Les composantes des liquidités ou équivalents de liquidités sont déterminées sur la base des sections analytiques imputées au niveau des rubriques correspondantes systématiquement dès la comptabilisation des flux.

Les flux de trésorerie proviennent des activités de l'entreprise. Ils peuvent être classés en flux utilisés dans les activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

F.4.1 - FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION

Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation se sont élevés jusqu'au 31 Décembre 2019 à 6 311 071,783 Dinars contre 9 691 040,652 Dinars jusqu'au 31 Décembre 2018.

F.4.2 - FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement se sont élevés jusqu'au 31 Décembre 2019 à 998 247,584 Dinars contre -51 618,218 Dinars jusqu'au 31 Décembre 2018.

F.4.3 - FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement se sont élevés jusqu'au 31 Décembre 2019 à -6 817 517,255 Dinars contre -5 940 440,835 Dinars jusqu'au 31 Décembre 2018.

F.5 - NOTES SUR LES PARTIES LIEES

A. Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants) :

- GAT ASSURANCES a acquis des Billets de trésorerie émis par GAT PROMOTION IMMOBILIERE en 2019 pour 14 millions de Dinars. Les intérêts courus sur ces billets de trésorerie au 31/12/2019 totalisent 637 006 Dinars.
- GAT ASSURANCES a accordé une avance en compte courant à GAT PROMOTION IMMOBILIERE de 2 millions de Dinars rémunéré à taux 8,9% totalement remboursée le 19/12/2019. Les intérêts reçus par GAT ASSURANCES au titre de cette avance s'élèvent à 114 411 Dinars au 31/12/2019
- GAT ASSURANCES a cédé son logiciel LOGIVIE (logiciel de gestion des contrats d'assurance vie) à sa filiale GAT VIE. Le montant facturé par GAT Assurance à GAT VIE au titre de la cession de LOGIVIE s'élève à 998 248 Dinars. Les frais de maintenance facturés par GAT ASSURANCES à GAT VIE au titre de la maintenance du dit logiciel s'élèvent au 31/12/2019 à 159 282 Dinars.
- GAT ASSURANCES a facturé à GAT VIE sa quote-part dans les missions d'accompagnement effectuées en 2019 pour la mise en place d'une cartographie des risques d'une part et pour la mise en place d'un nouvel SI RH ce montant s'élève à 15 563 Dinars.
- GAT ASSURANCES a souscrit un contrat collectif (Décès, Incapacité, Invalidité) au profit de son personnel chez GAT VIE. La prime d'assurances au titre de 2019 s'élève à 104 535 Dinars.

B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures :**➤ GAT ASSURANCES a facturé :**

- À GAT IMMOBILIER le montant des frais téléphoniques et les frais de carburant supportés à sa place. Ce montant s'élève pour l'exercice 2019 à 2 340 Dinars pour les frais téléphoniques et 1 829 Dinars pour les frais de carburant.
- À GAT IMMOBILIER les frais d'assurance groupe supportés à sa charge au titre du contrat d'assurance groupe de l'exercice 2019 pour 27 684 Dinars.
- À GAT VIE les frais d'assurance groupe au titre du contrat d'assurance groupe de l'exercice 2019 pour 29 012 Dinars.
- À GAT VIE et GAT INVESTISSEMENT respectivement 575 462 Dinars et 25 187 Dinars représentant leurs quotes-parts dans les charges communes de GAT ASSURANCES au titre de l'exercice 2019.
- À GAT VIE un montant de 60 506 Dinars représentant la quote-part de GAT VIE dans les charges d'immeuble.
- À GAT VIE le montant des frais téléphoniques et les frais de carburant pour l'exercice 2019 de 5 970 Dinars pour les frais téléphoniques et 4 992 Dinars pour les frais de carburant.
- À GAT VIE des frais de publications pour 6 822 Dinars ;

➤ GAT ASSURANCES a réglé :

- Des dividendes à GAT VIE pour un montant brut de 101 207 Dinars.
- Des jetons de présence à GAT VIE pour un montant brut de 12 000 Dinars.
- Des dividendes à GAT INVESTISSEMENT pour un montant brut de 256 889 Dinars.
- Des jetons de présence à GAT INVESTISSEMENT pour un montant brut de 6 000 Dinars.

➤ GAT ASSURANCES a reçu :

- Des dividendes de GAT IMMOBILIER pour un montant brut de 27 775 Dinars.
- Des dividendes de GAT VIE pour un montant brut de 1 105 888 Dinars.
- GAT ASSURANCES a reçu des jetons de présence de GAT VIE pour un montant brut de 9 000 Dinars.
- GAT ASSURANCES loue des locaux auprès de GAT IMMOBILIER. Le montant annuel du loyer TTC au 31/12/2019 est respectivement de 29 950 Dinars pour le local du centre d'expertise et de 109 769 Dinars pour le local des archives.
- GAT ASSURANCES a loué des locaux à GAT VIE et GAT INVESTISSEMENT. Le montant annuel du loyer TTC au 31/12/2019 est respectivement de 117 983 Dinars et de 16 120 Dinars
- GAT IMMOBILIER a refacturé à GAT ASSURANCES un montant de 53 046 Dinars relatif à sa quote-part dans les charges du personnel travaillant pour le compte de GAT ASSURANCES (suivi des chantiers) ;
- GAT VIE a facturé à GAT ASSURANCES un montant de 87 632 Dinars représentant la quote-part de GAT ASSURANCES dans les charges du personnel de GAT VIE travaillant pour le compte de GAT ASSURANCES.

- GAT INVESTISSEMENT a conclu avec GAT ASSURANCES une convention de prestations de gestion d'actifs et relatifs aux frais d'utilisation du logiciel de gestion d'actif. La charge facturée au titre de l'exercice 2019 s'élève en TTC à 156 113 Dinars.
- GAT ASSURANCES a souscrit auprès de GAT VIE pour le compte de son personnel un contrat collectif. Le montant de la prime relative à l'exercice 2019 s'élève à 466 949 Dinars.
- GAT ASSURANCES a souscrit au profit de son personnel un contrat d'indemnité de départ à la retraite (IFC Vista) auprès de GAT VIE. Le montant de la prime relative à l'exercice 2019 s'élève à 169 723 Dinars.
- GAT VIE a souscrit un contrat collectif (Décès, Incapacité, Invalidité) au profit de son personnel auprès de GAT ASSURANCES. Le montant de la prime au titre de l'exercice 2019 s'élève à 9 383 Dinars.
- Le compte courant de GAT VIE chez GAT ASSURANCES représente un solde débiteur de 446 600 Dinars au 31 décembre 2019.

F.6 : Evènements Postérieurs à la date de clôture :

Le premier trimestre 2020 s'est marqué par la propagation de La pandémie du corona virus (Covid-19) à l'échelle mondiale. En Tunisie, le premier cas de contamination a été constaté le 2 mars 2020. A cet effet, plusieurs mesures ont été prises par les autorités publiques en vue de lutter contre la propagation du virus d'une part et d'atténuer l'impact économique et social de cette phase critique sur les différents secteurs.

S'agissant d'évènements non liés à des conditions existantes à la date de clôture, aucun ajustement sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2019 n'est justifié.

Depuis le début de cette situation exceptionnelle, GAT ASSURANCES a activé sa cellule de crise pour assurer la continuité de son activité et apporter à ses assurés les prestations essentielles.

GAT ASSURANCES surveille étroitement l'impact de cette pandémie sur son activité notamment l'aspect financier. Toutefois, nous ne disposons pas encore d'éléments probants suffisants afin d'évaluer l'impact sur les exercices ultérieurs. Cependant, GAT ASSURANCES considère que la continuité d'exploitation ne pourra aucunement être menacée suite à cette pandémie.

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'administration du 15 mai 2020. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

Annexe n° 8 : Mouvements ayant affecté les éléments de l'actif Au 31/12/2019

Désignation:	Valeur brute				Amortissements et provisions				V.C.N. à la clôture:				
	À l'ouverture:		Acquisitions:		Cessions:		A la clôture:						
	Amorts	Provisions	Amorts	Provisions	Amorts	Provisions	Amorts	Provisions					
1. Actifs incorporels													
1.1 Frais de recherche et développement	7 765 900,787	688 245,310	914 750,531	7 539 395,566	0,000	0,000	325 901,399	0,000	572 705,455	0,000	6 510 224,082	0,000	1 029 171,484
1.2 Concessions, brevets, licences, marques	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
1.3 Fonds de commerce	35 000,000	0,000	0,000	35 000,000	0,000	0,000	57 537	0,000	0,000	0,000	35 000,000	0,000	0,000
1.4 Acomptes versés	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
	7 800 900,787	688 245,310	914 750,531	7 574 395,566	0,000	0,000	564 462,330	0,000	0,000	0,000	6 545 224,082	0,000	1 029 171,484
2. Actifs corporels d'exploitation													
2.1 Installations techniques et machines	15 763 899,498	1 088 457,975	0,000	16 852 357,473	0,000	0,000	1 163 623,175	0,000	0,000	0,000	11 310 387,109	0,000	5 541 970,364
2.2 Autres installations, outillage et mobilier	2 624 005,085	539 656,561	0,000	3 163 661,646	0,000	0,000	1 655 542,008	0,000	0,000	0,000	2 025 092,183	0,000	1 138 569,463
2.3 Acomptes versés	12 572,627	0,000	0,000	12 572,627	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	12 572,627
	18 400 477,210	1 628 114,536	0,000	20 028 591,746	0,000	0,000	1 329 170,183	0,000	0,000	0,000	13 335 479,292	0,000	6 693 112,454
3. Placements													
3.1 Terrains et constructions d'exploitation et hors exploita.	28 400 910,511	261 335,218	0,000	28 662 245,729	0,000	0,000	477 706,943	0,000	0,000	0,000	15 871 724,323	0,000	12 790 521,406
3.2 Placements dans les entreprises liées	50 833 277,376	5 298 749,412	0,000	56 232 026,788	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	15 871 724,323	0,000	56 232 026,788
3.2.1 Parts	50 833 277,376	5 298 749,412	0,000	56 232 026,788	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	56 232 026,788
3.2.2 Bons et obligations	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
3.3 Placements dans les entreprises avec un lien de participation	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
3.3.1 Parts	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
3.3.2 Bons et obligations	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
3.4 Autres placements financiers	212 392 898,136	173 317 032,032	160 390 818,171	225 319 111,997	0,000	0,000	3 646 167,673	0,000	823 482,392	0,000	0,000	2 822 685,281	222 496 626,716
3.4.1 Actions, autres titres à revenu var.	54 927 402,362	40 810 573,966	41 530 029,791	54 207 946,537	0,000	0,000	3 646 167,673	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	51 385 261,256
3.4.2 Obligations et autres titres à revenu fixe	91 458 722,786	40 850 000,000	15 405 710,000	116 903 012,786	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	116 903 012,786
3.4.3 Prêts hypothécaire	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
3.4.4 Autres prêts	53 386,639	0,000	5 791,074	47 595,565	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	47 595,565
3.4.5 Dépôt auprès des établ. bancaires et financiers	63 500 000,000	85 500 000,000	97 000 000,000	52 000 000,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	52 000 000,000
3.4.6 Autres	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
3.5 Créances pour espèces déposées	2 453 386,349	6 156 458,066	6 449 287,306	2 160 557,109	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	2 160 557,109
3.6 Placements des contrats en UC	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
	291 727 086,023	178 877 116,662	160 390 818,171	310 213 384,514	15 394 017,380	3 646 167,673	477 706,943	0,000	823 482,392	0,000	29 207 203,615	2 822 685,281	291 518 974,910
TOTAL:	317 928 464,020	181 193 476,508	161 305 568,702	337 816 371,826	34 192 297,090	3 646 167,673	2 371 339,456	0,000	823 482,392	0,000	35 752 427,697	2 822 685,281	299 241 259,848

Annexe n°9

Etat récapitulatif des Placements au 31/12/2019

(Exprimé en Dinars tunisiens)

	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou moins Value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	28 662 245,729	12 790 521,406		
Parts et actions des sociétés immobilières non cotées	15 579 455,000	15 579 455,000	0,000	
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d' OPCVM	88 443 416,920	85 620 731,639	0,000	15 171 729,873
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	4 637 053,217	4 637 053,217	0,000	0,000
Autres parts d'OPCVM	1 780 047,740	1 780 047,740	0,000	0,000
Obligations et autres titres à revenu fixe	168 903 012,786	168 903 012,786	0,000	0,000
Prêts hypothécaires			0,000	0,000
Autres prêts et effets assimilés	47 595,557	47 595,557	0,000	0,000
Dépôts auprès des entreprises cédantes	2 160 557,109	2 160 557,109	0,000	0,000
Autres dépôts			0,000	0,000
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes			0,000	0,000
Total	310 213 384,058	291 518 974,454	0,000	0,000

1) : La juste valeur des immeubles de placement est basée sur une expertise immobilière

Annexe n°10

Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer 31/12/2019

(Exprimé en Dinars tunisiens)

Année d'inventaire	Exercice de survenance		
	2015	2016	2017
Inventaire 2017			
Règlements cumulés	52 499 260,180	49 256 644,811	38 036 208,619
Provisions pour sinistres	23 235 332,821	34 173 866,144	69 418 060,616
Total des charges de sinistres	75 734 593,001	83 430 510,955	107 454 269,235
Primes émises et acceptées-VB			
Variation de la provision pour primes non acquises-VB			
Primes Acquisés	128 416 712,077	136 373 608,851	153 532 571,460
% sinistres / primes acquises	58,98%	61,18%	69,99%

Année d'inventaire	Exercice de survenance			
	2015	2016	2017	2018
Inventaire 2018				
Règlements cumulés	56 167 348,786	59 020 888,597	58 800 273,098	48 339 936,843
Provisions pour sinistres	14 286 445,713	20 139 356,025	40 230 248,831	90 379 745,658
Total des charges de sinistres	70 453 794,499	79 160 244,622	99 030 521,929	138 719 682,501
Primes émises et acceptées-VB				
Variation de la provision pour primes non acquises-VB				
Primes Acquisés	128 416 712,077	136 373 608,851	153 532 571,460	169 700 463,977
% sinistres / primes acquises	54,86%	58,05%	64,50%	81,74%

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2015	2016	2017	2018	2019
Inventaire 2019					
Règlements cumulés	58 338 910,027	62 774 195,575	68 746 993,439	82 085 437,285	56 517 435,802
Provisions pour sinistres	9 697 990,503	11 944 308,360	27 974 276,772	48 342 780,984	87 566 941,038
Total des charges de sinistres	68 036 900,530	74 718 503,935	96 721 270,211	130 428 218,269	144 084 376,840
Primes émises et acceptées-VB					
Variation de la provision pour primes non acquises-VB					
Primes Acquisés	128 416 712,077	136 373 608,851	153 532 571,460	169 700 463,977	164 557 529,924
% sinistres / primes acquises	52,98%	54,79%	63,00%	76,86%	87,56%

Annexe n°11

Ventilation des charges et des produits de placements

(Exprimé en Dinars tunisiens)

	Revenus et Frais Financiers concernant les placements dans les entreprises liées et avec lien de participation	Autres Revenus et Frais Financiers	Total
1. Placements immobiliers			
1.1 Immeubles		198 685,137	198 685,137
1.2 Parts et actions de société immobilière		0,000	0,000
2. Participations			
2.1 Titres émis par l'Etat ou jouissant de sa garantie		3 706 969,379	3 706 969,379
2.2 Emprunts obligataires		3 102 312,691	3 102 312,691
2.3 Actions de sociétés cotées en bourse		4 348 659,558	4 348 659,558
2.4 Parts et actions dans les OPCVM		108 804,815	108 804,815
2.5 Parts dans les SICAR et SICAF		30 800,000	30 800,000
2.6 Autres actions et valeurs mobilières		1 628 275,753	1 628 275,753
2.7 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		7 893 670,486	7 893 670,486
2.8 Contrats en unités de comptes		0,000	0,000
2.9. Autres		115 858,359	115 858,359
3. Autres placements		0,000	0,000
4. Autres revenus et charges financiers (commissions, honoraires)		981 080,875	981 080,875
Total Produits de placements		22 115 117,053	22 115 117,053
Pertes provenant de la réalisation de placements		1 285 694,366	1 285 694,366
Pertes de change		59 835,125	59 835,125
Interets des depots recus des réassureurs		761 615,204	761 615,204
Dot./Amt des primes de remboursement des emprunts		10 189,701	10 189,701
Dot./dép des placements		880 629,884	880 629,884
Autres frais		1 124 366,492	1 124 366,492
Total Charges de placements		4 122 330,772	4 122 330,772

Annexe n°12

Résultat technique par catégorie d'assurance Vie jusqu'au 31/12/2019

(Exprimé en Dinars tunisiens)

	Contrats Mixte	Contrats en unité de compte	Contrats épargne	Contrats décès	Contrat TDI	Montant
Primes acquises	131 449,036	0,000	0,000	2 928 180,949	0,000	3 059 629,985
Charges de prestations	0,000	0,000	0,000	-684 980,446	0,000	-684 980,446
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	-28 118,373	0,000	0,000	-47 352,967	0,000	-75 471,340
Solde de souscription	103 330,663	0,000	0,000	2 195 847,536	0,000	2 299 178,199
Frais d'acquisition	0,000	0,000	0,000	-317 845,514	0,000	-317 845,514
Autres charges de gestion nettes	0,000	0,000	0,000	-122 246,156	0,000	-122 246,156
Charges d'acquisition et de gestion nettes	0,000	0,000	0,000	-440 091,670	0,000	-440 091,670
Produits alloués, transférés à l'état de résultat non technique	17 219,096	0,000	0,000	48 274,645	0,000	65 493,741
Participation aux résultats	-88 297,227	0,000	0,000	-10 359,161	0,000	-98 656,388
Solde Financier	-71 078,131	0,000	0,000	37 915,484	0,000	-33 162,647
Part des réassureurs dans les primes acquises	0,000	0,000	0,000	-115 214,586	0,000	-115 214,586
Part des réassureurs dans les prestations payées	0,000	0,000	0,000	120 701,305	0,000	120 701,305
Part des réassureurs dans les charges de provisions	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Commissions reçues des réassureurs	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Solde de réassurance	0,000	0,000	0,000	5 486,719	0,000	5 486,719
Résultat technique	32 252,532	0,000	0,000	1 799 158,069	0,000	1 831 410,601

Annexe n°13

Bilan technique par catégorie d'assurances Non-Vie jusqu'au 31/12/2019
(Exprimé en Dinars tunisiens)

	Automobile	Transport	Incendie	Construction	Responsabilité civile	Risque agricole	Autres dommages aux biens	Assistance	Accidents corporels	Maladie	Pertes pécuniaires	Accidents de travail	Protection Juridique	Acceptation	Autres	Montant
Primes acquises	60 877 246,915	13 939 208,442	12 360 643,306	1 646 025,956	1 471 292,798	220 135,665	10 008 145,657	6 354 762,964	3 982 912,398	47 423 097,678	1 559 645,969	0,000	2 913 856,612	1 800 555,564	0,000	164 557 529,924
Primes émises	63 480 433,045	14 025 452,004	12 685 108,057	1 661 390,390	1 429 113,143	180 849,027	9 598 080,561	6 651 837,974	4 149 582,809	47 543 429,814	1 599 217,554	0,000	3 075 810,084	1 859 204,854	0,000	167 939 519,316
Variation des primes non acquises	-2 603 186,130	-86 253,562	-324 464,751	-15 364,434	42 179,655	39 286,638	410 065,096	-297 075,010	-166 670,411	-120 332,136	-39 571,585	0,000	-161 953,472	-58 649,290	0,000	-3 381 989,392
Charges de prestations	52 567 550,106	1 870 915,714	11 672 218,889	565 035,533	-6 633 182,394	-62 024,225	3 246 244,548	-1 26 263,721	-329 110,906	-44 389 052,980	8 270 982,157	47 931,481	-1 842 953,567	-843 417,256	0,000	-124 748 960,353
Prestations et frais payés	-50 581 150,792	-3 072 859,867	-11 044 680,177	-1 511 085,773	-2 607 222,285	-154 428,265	-1 340 546,356	-126 263,721	-252 118,508	-42 843 525,769	-3 309 245,559	-216 122,945	-1 842 853,567	-1 223 246,407	0,000	-120 125 349,991
Charges des provisions pour prestations diverses	-1 986 399,314	1 201 944,153	-627 538,712	2 076 121,306	-4 025 960,109	92 404,040	4 586 790,904	0,000	-76 992,398	-1 545 577,211	-4 961 736,598	264 054,426	0,000	379 829,151	0,000	-4 623 010,362
Solde de souscription	8 309 696,809	12 068 292,728	688 424,417	2 211 061,489	-5 161 889,596	158 111,440	13 254 390,205	6 228 499,243	3 653 801,492	3 034 044,698	-6 711 336,188	47 931,481	1 071 005,045	957 138,308	0,000	39 809 169,571
Frais d'acquisition	-11 440 290,250	-2 395 242,431	-3 448 589,209	-161 490,300	-945 502,250	-71 077,787	-2 018 688,046	-1 328 233,826	-1 098 424,008	-4 666 874,920	-519 975,742	0,000	-541 859,130	-524 236,399	0,000	-29 160 483,298
Autres charges de gestion nettes	-2 752 739,543	-785 337,119	-811 793,178	-53 142,212	-204 600,152	-10 757,705	-463 858,222	-299 539,719	-241 748,080	-1 794 106,664	-108 976,877	0,000	-132 046,781	-58 139,133	0,000	-7 716 785,385
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-14 193 029,793	-3 180 579,550	-4 260 382,387	-214 632,512	-1 150 102,402	-81 835,492	-2 482 546,268	-1 627 773,545	-1 340 172,088	-6 460 980,584	-628 952,619	0,000	-673 905,911	-582 375,532	0,000	-36 877 268,669
Produits nets des placements	7 620 142,911	446 257,083	1 416 302,173	294 883,775	1 110 064,948	50 793,635	831 050,810	113 480,302	133 524,468	592 682,382	228 760,284	154 450,078	55 003,947	173 054,619	0,000	13 220 451,616
Participations aux résultats	20 373,530	-813 257,716	53 744,593	0,000	7 400,810	0,000	33 974,852	0,000	0,000	-1 360 885,483	-21 503,953	0,000	0,000	-69 786,043	0,000	-2 149 739,410
Solde Financier	7 640 516,441	-367 000,633	1 470 046,766	294 883,775	1 117 465,759	50 793,635	865 025,662	113 480,302	133 524,468	-768 003,101	207 256,331	154 450,078	55 003,947	103 268,576	0,000	11 070 712,206
Part des réassureurs dans les primes acquises	-1 101 382,012	-7 939 359,729	-9 723 614,929	-1 275 690,103	-624 458,002	-181 053,122	-1 517 457,070	-4 222 589,373	-210 313,906	-906 509,917	-1 103 137,108	0,000	0,000	-85 031,293	0,000	-28 890 596,584
Part des réassureurs dans les prestations payées	672 396,968	1 092 280,094	9 533 830,829	1 396 851,480	47 912,500	105 356,754	-196 172,846	31 912,893	9 695,059	1 043 047,542	2 952 958,852	0,000	0,000	1 264,338	0,000	17 083 680,195
Part des réassureurs dans les charges de provisions	-978 279,761	-318 687,110	1 381 582,382	-2 026 179,830	617 457,441	-76 141,249	-4 277 264,207	0,000	-22 871,339	-275 851,834	4 729 413,388	0,000	0,000	48 020,907	0,000	-1 198 801,212
Part des réassureurs dans les autres provisions techniques	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Part des réassureurs dans la participation aux résultats	0,000	243 973,111	0,000	14 885,815	0,000	9 144,510	0,000	135 892,452	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	403 895,888
Commissions reçues des réassureurs	217 555,571	1 358 919,492	3 036 196,746	395 179,628	76 625,227	44 132,364	331 797,996	1 981 769,316	42 959,180	69 206,405	343 939,006	0,000	0,000	54 171,790	0,000	7 952 452,723
Solde de réassurance	-1 189 709,234	-5 562 874,142	4 227 995,028	-1 494 953,010	117 537,166	-98 560,743	-5 266 750,435	-2 073 014,710	-180 530,966	-70 107,804	6 923 174,138	0,000	0,000	18 425,742	0,000	-4 649 368,970
Résultat technique	567 474,223	2 957 895,403	2 126 083,824	796 359,742	-5 076 969,073	28 508,840	6 370 119,164	2 641 191,496	2 266 622,906	-4 265 046,791	-209 858,338	202 381,559	452 101,081	496 457,094	0,000	9 353 244,124
Résultat Technique	-106 097,395	1 014 382,974	1 043 621,733	-50 829,770	-1 297 044,153	-12 083,373	6 285 785,097	2 410 244,115	2 241 166,643	-4 190 921,024	72 268,867	1 012 024,670	99 872,967	-217 720,326	0,000	8 284 671,025
Informations complémentaires																
Provision pour primes non acquises au 31/12/2019	22 244 453,891	1 443 922,606	3 187 086,759	3 284 622,350	621 343,177	46 739,922	4 219 528,490	2 331 758,181	1 362 317,814	704 621,116	1 688 844,141	0,000	1 139 173,628	1 601 287,609	0,000	42 355 699,684
Provision pour primes non acquises au 31/12/2018	19 641 267,761	1 357 669,044	2 862 622,008	3 269 257,916	663 522,832	86 026,560	4 629 593,586	2 034 683,171	1 195 647,403	584 286,980	129 272,556	0,000	977 220,156	1 605 532,672	0,000	39 036 604,645
Provisions pour sinistres à payer au 31/12/2019	132 447 991,920	7 761 871,150	24 579 110,257	1 357 786,810	23 592 504,423	336 656,608	9 216 653,771	0,000	1 338 714,141	9 076 867,475	6 732 624,300	97 720,755	0,000	1 536 842,294	0,000	218 072 343,904
Provisions pour sinistres à payer au 31/12/2018	129 812 607,420	8 127 086,135	23 642 179,089	3 433 908,116	18 575 673,465	429 060,648	13 803 444,673	0,000	1 240 570,307	7 627 299,600	1 770 887,702	148 555,880	0,000	1 915 671,445	0,000	210 526 944,482
Provisions pour participation aux bénéficiaires au 31/12/2019	262 935,666	774 983,570	65 069,658	0,000	20 502,761	0,000	1 444 774,000	0,000	0,000	1 444 774,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	2 568 265,655
Provisions pour participation aux bénéficiaires au 31/12/2018	276 462,916	731 840,630	62 623,161	0,000	0,000	0,000	20 502,563	0,000	0,000	940 314,523	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	2 031 743,793
Autres provisions techniques au 31/12/2019	0,000	0,000	303 498,648	0,000	628 647,256	0,000	97 959,336	0,000	0,000	97 959,336	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	1 030 105,240
Provisions mathématiques	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Provisions pour ristournes	85 253,428	262 982,905	135 627,408	0,000	3 094,036	0,000	15 427,484	0,000	0,000	1 429 602,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	1 931 987,261
Provision pour égalisation et équilibrage	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	528 052,000
Autres provisions techniques (Non Vie)	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	2 730 709,774	0,000	0,000	0,000	2 730 709,774
Provisions de recours à encaisser	-6 165 288,106	-2 104 545,926	-615 472,542	0,000	-1 502 692,008	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	-10 388 998,582

Annexe n°15

Tableau de raccordement du Résultat technique de la catégorie Vie

(Exprimé en Dinars tunisiens)

		Montant
Primes Acquisées	PRV11	3 059 629,985
Charges de prestations	CHV11	-684 980,446
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions	CHV12+CHV21	-75 471,340
Solde de souscription		2 299 178,199
Frais d'acquisition	CHV41+CHV42	-317 845,514
Autres charges de gestion nettes	PRV4-CHV43+CHV5	-122 246,156
Charges d'acquisition et de gestion nettes		-440 091,670
Produits alloués, transférés à l'état de résultat non technique	PRV2-CHV9	65 493,741
Participation aux résultats	CHV3	-98 656,388
Solde Financier		-33 162,647
Part des réassureurs dans les primes acquises	PRV11_2°Colonne	-115 214,586
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHV11_2°Colonne	120 701,305
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHV21_2°Colonne	0,000
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	CHV3_2°Colonne	0,000
Commissions reçues des réassureurs	CHV44_2°Colonne	0,000
Solde de réassurance		5 486,719
Résultat technique		1 831 410,601
Résultat Technique N-1		834 341,742

Annexe n°16

Tableau de raccordement du Résultat technique de la catégorie Non Vie
(Exprimé en Dinars tunisiens)

		Montant
Primes Acquisées		164 557 529,924
Primes émises	PRNV11	167 939 519,316
Variation des primes non acquises	PRNV12	-3 381 989,392
Charges de prestations		-124 748 360,353
Prestations et frais payés	CHNV11	-120 125 349,991
Charges des provisions pour prestations diverses	CHNV12-CHNV2	-4 623 010,362
Solde de souscription		39 809 169,571
Frais d'acquisition		-29 160 483,298
	CHNV41+CHNV42	
Autres charges de gestion nettes		-7 716 785,385
	CHNV43+CHNV5+PRNV2	
Charges d'acquisition et de gestion nettes		-36 877 268,683
Produits nets des placements		13 220 451,616
	PRNT3	
Participations aux résultats		-2 149 739,410
	CHNV3	
Solde Financier		11 070 712,206
Part des réassureurs dans les primes acquises		-28 890 596,564
	PRNV11+PRNV12 _ 2°Colonne	
Part des réassureurs dans les prestations payées		17 083 680,195
	CHNV11 _ 2°Colonne	
Part des réassureurs dans les charges de provisions		-1 198 801,212
	CHNV12 _ 2°Colonne	
Part des réassureurs dans les autres provisions techniques		0,000
Part des réassureurs dans la participation aux résultats		403 895,888
Commissions reçues des réassureurs		7 952 452,723
	CHNV44 _ 2°Colonne	
Solde de réassurance		-4 649 368,970
Résultat technique		9 353 244,124
Résultat Technique N-1		8 284 671,025